VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 18 Octobre 1916 NUMERO 23

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

[Imp]rimé et publié par la
"WEST[ERN CA]NADA PUB. CO. LTD."
61[…]e. McDermot
Téléphones Garry 4264-4265

A PROPOS

La **Liberté** nous a donné dernièrement quelques éditoriaux fort intéressants. Ces quelques notes ont pour but d'en prolonger, et si possible d'en intensifier la portée.

Le rédacteur a cru devoir renouveler sa profession de foi à l'indépendance en matière politique. Personne ne saurait trop admirer l'attitude du rédacteur de journal qui refuse les attaches politiques pour avoir une entière liberté d'action dans la défense de la religion catholique et de la langue française. Ce geste a toute la beauté de l'idéalisme, mais il en a aussi les inconvénients, et le plus gros c'est de le priver des subventions assez considérables que les partis accordent ordinairement à ceux qui les soutiennent.

J'ai malheureusement égaré la liste des subventions reçues par les journaux conservateurs du Manitoba sous le régime précédent; elles étaient intéressantes; mais beaucoup de nos lecteurs se souviendront de ces listes publiées il y a 4 ou 5 ans et qui faisaient crier la presse libérale "au scandale"! En revanche, voici ce que le gouvernement Gouin allouait à ses fidèles coopérateurs, le **Soleil** et le **Canada,** de 1905 à 1911.

Au **Soleil,** $211,602.56.

Au **Canada,** $136,258.45, plus les annonces du journal d'agriculture, dont le montant est inconnu.

Cela fait une moyenne annuelle pour le premier de $35,267.10 et pour le second de plus de $22,709.75. J'admets que tous les journaux partisans ne reçoivent pas trente-cinq mille piastres par an, mais ils reçoivent, et même beaucoup, tant et si bien que certains sont distribués pendant des années à des milliers de lecteurs qui ne payent jamais l'abonnement, mais leur opinion politique est tranquillement formée et les rédacteurs de ces feuilles vivent quand même. Ceci nous fait mieux voir le mérite de la **Liberté** en se proclamant, et en se prouvant indépendante, et ceci nous montre à quel point ce journal **a droit au support de toute la population catholique et française.**

Depuis qu'au Manitoba les Anglais nous ont déclaré la guerre, un grand nombre de français ont abandonné leurs abonnements aux journaux anglais de Winnipeg: c'est un geste énergique et un sacrifice digne d'admiration. Et pourtant ceux d'entre eux qui étaient pères de familles y ont gagné quelque chose: ils n'auront plus le spectacle de leurs enfants guettant avec impatience chaque samedi ces suppléments illustrés dans lesquels de spirituels garnements leur enseignaient d'une façon impressive le mépris de l'autorité paternelle, et ce genre de malfaisance et d'indépendance qui marquent au coin les jeunes générations de l'Amérique du Nord. Il serait très curieux d'étudier comment s'infiltre le rationalisme protestant dans nos populations adonnées à la lecture des livres et journaux anglais. Que serait-ce donc si nous abandonnions l'usage de notre langue, si nous nous laissions ravir le droit de l'enseignement dans nos écoles? Heureusement nous sommes prêts à lutter, et nous étudions sous un nouveau jour et avec une énergie nouvelle les moyens de résistance qui nous restent.

M. l'abbé Jutras a consacré à l'émigration un article très au point. Il a posé clairement la question "Comment atteindrons-nous l'habitant de Québec, et dériverons-nous vers le Manitoba et l'Ouest le courant qui l'emporte vers les Etats-Unis". C'est un peu une question de vie ou de mort pour nous; cela vaut qu'on y pense. Une solution est proposée par la **Liberté:** l'action individuelle se manifestant sous forme de lettres aux gens amis ou connaissances de Québec. Un exemple prouvera mieux que bien des arguments l'efficacité de ce moyen:

Certain fermier écrivait un jour à son oncle en France, lui décrivant la vie sur une ferme au Manitoba. L'oncle communiqua la lettre au rédacteur d'un journal local qui s'empresse de l'imprimer. **Le résultat fut d'abord une avalanche de lettres sollicitant des détails, puis l'arrivée de plusieurs familles et de quelques** jeunes hommes, qui venaient vérifier par eux-mêmes les dires du fermier-écrivain.

Ceci démontre que l'action individuelle en matière de colonisation a une portée considérable. Que chacun écrive à un de ses amis de Québec une lettre relative aux possibilités de la culture au Manitoba et aux facilités de la vie agricole dans l'Ouest, sans inutile exagération; que, disons, 25,000 lettres par an atteignent ainsi les habitants de Québec et je crois que des vingt et quelques milliers qui passent la ligne chaque année pour mettre en danger leur mentalité et leur langue française — sans parler de leur religion, — une bonne moitié viendra ici renforcer notre nombre et cela pour le bénéfice de Québec même, dont les enfants lui seront ainsi conservés. Beaucoup de Canadiens des Etats sont en effet incapables d'écrire et de lire le français: leur mentalité est nettement "yankee" et protestante, et leur catholicisme est un catholicisme bien singulier.

Comment remédier à cela, sinon en faisant déverser dans l'Ouest Canadien le trop plein de la population de Québec. J'ai déjà proposé ici même, — et je maintiens que dans la mise en pratique de ce programme réside en grande partie la solution de nos difficultés actuelles, — qu'un effort soit fait pour unir en une association fédérale les Français de Québec, d'Ontario, de Manitoba et de tout l'Ouest, avec une permanence à Québec ou à Montréal, de façon à multiplier notre solidarité, à faire épouser insensiblement par toutes nos forces les difficultés rencontrées par un des groupements, de façon enfin à présenter à nos ennemis un front uni et puissant. Mille avantages en dériveraient. Qu'on y songe sérieusement.

Par exemple Québec boycotte l'Ontario; l'Ontario en souffre sérieusement. Le boycottage est une arme puissante et qui a toujours eu pour effet de réduire des adversaires à résipisense — je le prouverai quelque jour par l'histoire, — mais il suppose chez celui qui l'emploie une organisation commerciale et industrielle puissante, complète et des débouchés. Avec une association fédérale, nous recevrions une liste des produits manufacturés par les maisons françaises de Québec et nos commerçants manitobains, et toute leur clientèle française pourraient règler sur ces listes leurs achats en lingerie, chaussures, médecines, tabacs, etc. C'est du patriotisme pratique; et ce n'est qu'un exemple entre bien d'autres de l'utilité, de la nécessité de l'organisation d'une association fédérale des forces françaises, pour l'unité et la force d'action, pour l'échange et la mise en pratique des idées-forces, pour la solution de nos problèmes d'école et d'émigration.

Ceci doit se faire, et **se faire simplement, sans dépenses inutiles et extravagantes,** par l'intermédiaire des sociétés déjà existantes à Québec ou ici. **Et le plus tôt sera le mieux.**

SAINT-CLAUDE

DE RETOUR DE VERDUN

Notre distingué concitoyen, le caporal Georges Chavanne, décoré de la Croix de Guerre, vient de revenir en permission au milieu de nous après 25 mois passés au front et après un voyage assez mouvementé.

Lors d'une visite à nos bureaux, il a eu l'amabilité de nous donner quelques détails et impressions, qui intéresseront nos lecteurs, nous en sommes convaincus.

Avec émotion, il nous parle d'abord de ses nombreux amis, dont beaucoup étaient également bien connus de nous et qui avec un courage héroïque sont tombés au champ d'honneur, donnant leur vie pour le drapeau; d'autres sont également bien digne d'admiration, dans leurs souffrances muettes: ce sont nos glorieux mutilés et blessés, et nos pauvres prisonniers de guerre souffrant plus de leur inactivité que de leur rigoureuse captivité.

—Retourné au régiment, nous dit le caporal G. Chavanne, après une absence de 15 années, je retrouvai partout le même esprit d'ardeur guerrière, de docilité, d'obéissance et de fraternité chez tous nos officiers et chez tous nos soldats. Ce n'est pas une armée, c'est une véritable famille combattant pour le droit, la justice, la civilisation, et qu'il s'agisse d'un simple caporal chef de son escouade ou des généraux commandant leur brigade, leur division ou une armée, partout on retrouve un véritable esprit de famille et l'autorité paternelle.

"Pendant le cours de ces deux dernières années passées au front, j'eus le plaisir de rencontrer plusieurs de nos amis de Saint-Boniface et de Winnipeg, entr'autres Buffet, Billard, Bacuez, Deschamps, Boutal, Henri Renaud et les deux fils de M. Grymonpré, de Saint-Boniface. Inutile de vous dire la joie de ces rencontres et que pour les autres la correspondance suivie que j'avais avec eux, nous était d'un bonne et saine distraction et d'un fort réconfort moral. Je vous étonnerai peut-être en vous disant que nos journaux français du Manitoba nous parvenaient jusque sur le front, aux petits postes même les plus avancés; c'est vous dire que nous nous sommes tenus au courant des événements de la vie politique du pays pendant notre absence. A ce propos, serait-ce trop demander à certains de nos amis que l'offrande de quelques piastres pour l'envoi de nos journaux français à nos braves soldats au front.

"En novembre dernier, j'eus le plaisir d'aller passer quelques jours de permission dans notre belle colonie française d'Algérie, à Alger, chez ma soeur que je n'avais pas vue depuis 12 années.

"Lorsque je reçus mon congé, nous dit-il, je me trouvais à quelques mètres des Boches, aux tranchées de Tahure, dans un enchevêtrement de travaux et défenses françaises et allemandes. D'après ce qu'il en restait, il était aisé de voir que le terrain avait été chèrement disputé et que nos braves prédécesseurs de l'attaque de Champagne, en septembre 1915, avaient été à la peine avant d'avoir été à l'honneur. Je traversai une partie de la France pour me rendre à Bordeaux, et là je pus me rendre compte du magnifique travail agricole fait par nos femmes de France. A Bordeaux, je fus obligé d'attendre près de trois semaines mes papiers d'embarquement qui devaient être révisés par le ministère. Je pus donc, pendant ce temps, me faire une idée du magnifique esprit de résolution et de confiance en la victoire finale des Alliés qui règne parmi la population civile.

"Je m'embarquai enfin et arrivai à New-York. Là, une cruelle déception m'attendait: je fus en effet retenu prisonnier, on peut bien dire le mot, par les autorités américaines, en vertu d'un règlement récent défendant le passage des Etats-Unis aux soldats venant du front. La seule explication que je pus obtenir fut celle-ci: "Votre cas est porté au gouvernement à Washington, qui doit statuer. Faites-en appeler par votre ambassadeur et les autorités canadiennes". C'est ce que je fis, et après dix jours de détention, j'obtins enfin ma liberté.

"Inutile de vous dire ma joie en revoyant le Canada, cette terre d'adoption que j'ai habitée pendant douze années consécutives, et où j'avais laissé ce que j'avais de plus cher au monde, ma famille, que j'allais revoir enfin, après une absence de 25 mois.

"C'est vers la mi-août 1914, que je quittai Saint-Boniface et rejoignis mon régiment en France. Pendant ces deux années, je pris part au service souvent très dur des tranchées et participai aux grandes attaques de Champagne, en février et septembre 1915. Le 4 juillet dernier, ma brigade qui se trouvait à Verdun, eut une terrible et glorieuse journée en maintenant avec honneur l'ouvrage de Thiaumont (Verdun), malgré plusieurs très fortes et très supérieures attaques allemandes.

"Je fus cité à l'ordre du jour, et obtins la croix de guerre. Les principaux privilèges de cette décoration sont, outre la marque de distinction et de bravoure qu'elle comporte, la mention qui doit être faite obligatoirement dans notre état civil et la remise de toutes les peines disciplinaires que peut avoir un soldat.

"Malgré les deux années consécutives que j'ai passées au front, au milieu du danger et de la mort, j'ai eu la bonne fortune de n'être jamais blessé. Beaucoup cependant n'ont pas été et ne seront pas aussi fortunés que moi et après avoir héroïquement fait leur devoir et sauvé la civilisation du joug allemand ils reviendront malades, blessés ou mutilés. J'espère alors que la sympathie qui se manifeste déjà à leur égard se continuera et que les nations et les citoyens comprendront qu'ils ont une dette sacrée envers ces héros et que des moyens honorables et suffisants leur seront donnés pour gagner leur vie et que les veuves et les orphelins de ces héros tombés au champ d'honneur trouveront toujours aide et protection.

"Je suis content de constater que des permissions ont enfin été accordées aux Franco-Canadiens. Vous savez avec quel enthousiasme nos Français du Canada ont, en août 1914, répondu volontairement à l'appel de la patrie en danger!

"Dans la fièvre de leur patriotisme ardent, ils envisageaient une victoire rapide sur l'envahisseur et une guerre de courte durée. Mais voilà deux ans et plus qu'ils sont partis! Et malgré leur sacrifice bravement consenti et leur résignation, leur patriotisme faisant taire leurs angoisses, vous pouvez croire que la pensée de leurs foyers, des êtres chers qu'ils ont quittés et de leurs affaires laissées à la gérance de leur femme ou d'un étranger sont de nature à les faire souffrir.

"Aussi est-ce avec joie que nous avons vu sur le Bulletin des Armées, du 31 mai dernier, que des permissions nous seraient accordées. N'oublions pas maintenant que cette guerre a un but économique bien défini et que nous parlons déjà de l'après-guerre et espérons reprendre notre place et supplanter l'Allemagne sur les marchés mondiaux.

"Pourquoi alors ne pas encourager nos nationaux établis à l'étranger et préparer une défense contre le flot commercial allemand?

"Nous voulons la France victorieuse, aimée et respectée, et ce sont ses nationaux résidant à l'étranger qui l'aident le plus à répandre son influence heureuse dans le monde entier. Notre gouvernement semble avoir enfin compris ces grandes idées, et je souhaite que des congés soient accordés de plus en plus nombreux à nos soldats franco-canadiens.

"En terminant, vous me permettrez de faire une certaine remarque. Je vois avec peine que durant mon absence le français a été éliminé dans les écoles primaires du Manitoba par la loi votée en mars dernier. Pourquoi tant d'injustice au Canada envers le français, envers la langue française, alors que là-bas, depuis des mois, nous avons combattu à côté des Anglais et continuons à nous battre côte à côte pour la défense d'intérêts communs. En quoi cette mesure, cette loi peut-elle servir les intérêts du pays? Comme citoyen canadien, je le pense sincèrement: en rien.

"Je constate aussi une certaine dépression dans notre population, conséquence nature de la guerre. Mais il n'y a pas lieu de se décourager. Avouons qu'avant la guerre, dans les temps de prospérité inouie que nous avons traversé, nous avons été porté à l'exagération, mais il me semble que l'avenir doit nous laisser aucune crainte et il est très probable que d'ici quelques années les pays d'Europe nous donneront une forte immigration et de citoyens et de capitaux, qui nous permettront de développer les ressources immenses de notre pays. En conséquence, tâchons donc de traverser ces mauvais jours, hélas! ils sont durs partout, et moins au Canada qu'ailleurs, — et ayons confiance en l'avenir.

* * *

Le caporal Georges Chavanne appartient au 202me régiment d'infanterie qui fait partie du 10e corps d'armée. Le drapeau du 202me a été décoré de la croix de guerre à la suite de la citation suivante:

Ordre général No 493. — 202me régiment d'infanterie

Régiment sans défaillance, d'une belle endurance physique et d'une haute valeur morale. Demeuré constamment sur le front depuis le début de la guerre, a pris une part brillante à plusieurs attaques et a mérité un ordre du jour de félicitations de sa brigade. Chargé le 26 mai de l'occupation et de l'organisation d'un secteur particulièrement difficle et périlleux, a assuré pendant un mois un service très dûr, fourni un travail considérable et subi de lourdes pertes. A la fin de cette période a demandé à être maintenu dans son secteur, tenant à honneur de mener à bien, malgré les violents efforts de l'ennemi, le travail commencé."

* * *

Le caporal G. Chavanne fut cité à l'ordre du jour en ces termes:

"Le général commandant la 120e brigade cite à l'ordre du jour, les militaires suivants:

"202e régiment infanterie 18e Cie. — Chavanne, Georges. — Brave soldat, calme et de sang-froid, belle attitude au feu et exemple de courage vis-à-vis de ses camarades."

* * *

Le caporal G. Chavanne porte la tenue bleu ciel qui est maintenant la tenue de l'armée française et outre la croix de guerre et les galons de caporal, il porte, sur le bras gauche, les chevrons de présence qui sont maintenant réglementaires et obligatoires dans l'armée française.

Un chevron témoigne d'une année de présence au front, deux chevrons dix-huit mois, et trois chevrons, deux années consécutives.

Ces mêmes chevrons se portent sur le bras droit pour les blessures reçues à la guerre à raison d'un chevron par blessure.

SI NOUS EN ARRACHONS? . .

Je concluais donc l'autre jour que, s'ils veulent améliorer leur sort, les cultivateurs doivent s'organiser en société. Eh! pourquoi pas?

On s'est un peu récrié; mais c'est le mot **compagnie** dont je me suis servi, qui effraye plutôt que la chose.

Si ce nom sonne mal à votre oreille, changeons-le pour un autre qui signifie la même chose, et disons qu'il faut s'**unir,** car n'oubliez pas que "l'union fait la force". Mieux encore: laissons de côté le mot **union,** et remplaçons-le par **coopération;** nous y voilà.

Les cultivateurs seront d'autant plus prospères qu'ils sauront mieux profiter des avantages de la coopération.

La coopération c'est l'**action d'ensemble,** c'est la mise en commun des moyens d'action, lorsqu'il y a des intérêts communs.

La réunion de quelques capitaux avec l'apport de ses talents, pour une action commune, voilà ce qui donne aux compagnies leur importance et leur crée une influence que les particuliers redoutent, souvent. Et que fait pendant ce temps-là le cultivateur pour améliorer sa condition? Rien; il s'obstine dans un isolement dont il souffre; "il en arrache".

Chose étrange, il n'existe probablement pas de classe sociale dont les intérêts soient plus variés que la classe agricole; il n'y en a pas à qui serait plus avantageuse la force de l'union; il n'y en a guère qui pourraient plus facilement, et devraient s'entendre et s'**unir** que les cultivateurs entre eux; et pourtant, il n'y en a pas qui y soient plus réfractaires. Pourquoi?

Pourquoi ne s'entendraient-ils pas entre eux pour protéger leurs communs intérêts? Pourquoi ne formeraient-ils pas des compagnies, — pardon — des **Coopératives?**

Pourquoi? — Indifférence ruineuse; manque d'initiative; manque de confiance en soi-même: voilà. Son intérêt — nous le verrons, — demande qu'il s'organise en sociétés coopératives; il pourrait facilement le faire; ce qui lui manque, c'est la **volonté** et une confiance plus grande.

Ce que l'on a fait avec tant de succès dans d'autres pays, pourquoi ne le pourrions-nous pas faire au Canada? Voyez ce qui s'est passé en Europe. Ce sont les quatre plus petits peuples qui y sont devenu les plus prospères: la Belgique (avant la guerre), le Danemark, la Hollande et la Suisse. Pourtant ces pays ne jouissent pas de conditions naturelles plus avantageuses que les autres; le sol du Danemark, par exemple, est des plus pauvres. La grande prospérité de ces peuples date d'une cinquantaine d'années; elle a commecé avec le développement du mouvement coopératif.

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

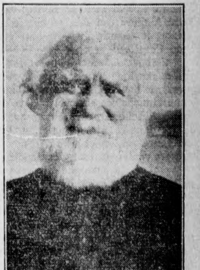
Les impérialistes veulent-ils un exemple tiré d'un coin de l'Empire? — Au moyen d'associations coopératives, la Nouvelle-Zélande peut venir vendre du beurre chez nous, à nos villes de l'Ouest Canadien, et ramener chez elle des cargaisons de grain, de son, de grue, qu'elle viendra nous revendre en beurre l'an prochain.

Pourquoi ne prendrions-nous pas avantage, nous aussi, des associations coopératives?

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

MORT DU REVEREND PERE DECORBY, O.M.I.

Un demi siècle de missions



Lundi après-midi mourait paisiblement au Juniorat des Pères Oblats à Saint-Boniface, le père Decorby. Il était né en 1841 à Viviers, en France, terre classique de l'apostolat catholique. Ordonné prêtre en 1867, il avait été immédiatement dirigé vers les missions de l'Ouest canadien. En octobre de la même année, il arrivait à Saint-Boniface. Il y séjourne quelque temps, desservant Saint-Norbert, dont le curé Mgr Ritchot est allé hiverner à Qu'Appelle L'automne suivant, il se rend à Qu'Appelle (Saint-Florent). Il demeure supérieur de cette mission jusqu'en 1880, alors que lui succède le R. P. Hugonard, o.m.i. Etre supérieur de la mission de Qu'Appelle, cela voulait dire évangéliser les sauvages de ce vaste territoire. Aussi durant douze ans le père Decorby ne cessa de se prodiguer auprès des sauvages. Il visita les Sioux, les Cris, les Sauteux et les Assiniboines, leur prodiguant ses bons conseils, leur enseignant la parole divine, se donnant tout à eux. La charité et la bonté du père Decorby sont devenues proverbiales. Il fut le compagnon des Métis dans leurs chasses et jeta les fondements des missions actuelles de Touchwood (Lestock), Lac Croche, Fort Pelly, (St-Philippe), Fort Ellice (St-Lazare), Willow Bunch, Moose Jaw, Swift Current, etc. De 1880 à 1895, le père Decorby vit à Fort Ellice, (St-Lazare). Supérieur de cette maison, il se consacre, là comme à Qu'Appelle, aux missions des blancs, des sauvages, des Métis. On le voit au Fort Pelly, (Saint-Philippe). Usé par les fatigues de sa longue vie apostolique, il va demeurer à Saint-Laurent en 1911. En 1913, il est à Cartier. Il vient à l'hôpital en 1914. L'an dernier, il entrait au Juniorat de Saint-Boniface.

* * *

Ce fut une vie modeste, loin du bruit du monde, ignorée de la foule, mais combien pleine et féconde. Ce bon religieux a donné un demi siècle de sa vie, toute l'ardeur de sa jeunesse et la force de son âge mûr. Il s'est usé à la tâche et ce n'est que vieillard impotent qu'il a consenti à prendre un repos bien mérité. Il fut un infatigable ouvrier de la vigne du Seigneur, mais ce serait commettre une injustice que d'oublier qu'il fut l'un des pionniers de la civilisation dans nos plaines. Il a non seulement bien mérité de l'Eglise, mais aussi de la patrie canadiene.

* * *

Les funérailles du R. P. Decorby ont eu lieu ce matin.

200 enfants sur le pavé

Ottawa, 12. — Dans plusieurs quartiers de cette ville, les enfants canadiens-français battent le pavé parce qu'il n'y a pas suffisamment de classes pour les recevoir.

Etudiant dans un état critique

Montréal, 12. — Bruno Dugas, l'étudiant blessé par la police, est dans un état critique à la demeure de ses parents.

Ottawa, 13. — D'après les chiffres compilés au Département de la Milice, le nombre total des hors de combat sur les champs de bataille, jusqu'au 11 octobre 1916, s'élève à 52,026. Il y a là-dessus 8,134 tués.

LE COIN DES DAMES

AVEC ses grands yeux mélancoliques disant l'accablante tristesse qui enveloppe tout son être; traînant son existence monotone et ensuelée, elle m'apparait, la pauvre âme, pour au moins la vingtième fois et toujours après quelques accords, doux prélude à quelque chant plus doux encore sa tristesse s'évanouit comme un nuage poursuivi par un gai rayon de soleil. C'est que la musique peut tout sur ce coeur malade. Elle chante... et avec cette voix qui vous pénètre jusqu'à l'intime de l'âme, elle semble oublier sa peine, son abandon; elle se laisse gagner par le charme mystérieux qui semble émaner de ces sons adoucissants. Sa voix, avec sa sonorité et sa puissance, lutte, on dirait, presque avec l'instrument, pour faire comprendre à ceux qui l'écoutent les sentiments que la mélodie rend plus doux. — Cet art est pour elle la pure lumière qui éclaire sa vie, pareille à l'astre mystérieux qui éclaire le chemin du voyageur égaré et qui lui fait lever les yeux vers Celui qui protège et qui soutient.

Oh! comme je l'ai comprise l'émotion de cette pauvre âme à qui la musique a transformé le regard et le coeur. — La musique... c'est un lien entre le monde visible et le monde surnaturel. Elle vous transporte, elle vous élève à l'au-delà. On oublie les choses tristes d'ici-bas pour songer au bonheur immense qui nous attend là-bas dans la terre promise. — Le chant, avec ses accents tantôt de vibrante passion et tantôt d'amour paisible, ravive dans nos âmes nos souvenirs, ranime nos espoirs, endort nos douleurs.

Oui... la musique disperse les idées mauvaises, la tristesse nuisante et ces excès de mélancolie si nuisibles à la santé de l'esprit et du corps. On se dégoûte vite des plaisirs mondains, mais jamais de la bonne musique. C'est comme un baume sur une plaie saignante.

Goûtez, cultivez cet art qui vous élève, jetez, chère âme, en même temps que ces notes tendres et sympathiques, la charité de votre voix sur la foule qui vous écoute. Qu'elle aille jusqu'au fond des coeurs, les soulevant dans un crescendo admirable vers Celui qui est tout amour et toute harmonie.

GERTRUDE.

"MON CHEZ NOUS"

CE n'est pas l'espace, la gracieuse architecture, les meubles somptueux, les bibelots rares et les fleurs exotiques qui font le charme du "Chez Nous". — Non, c'est autre chose, et ce petit quelque chose prend et retient le coeur. C'est le foyer créé par l'amour réciproque de ceux qui l'habitent. C'est le "Chez Nous" qu'on embellit, qui s'imprègne de nos goûts, de notre personnalité. C'est là qu'on y souffre, qu'on y peine, et si on le laisse pour quelques années, on y revient cherchant dans ses objets inanimés qui le parent, le souvenir des heures heureuses qu'on y a passées.

Oui, l'amour a été mis dans le coeur pour qu'on répande ses effets autour de soi. Que de joies sans cesse renouvelées dans ce "Chez Nous" quand l'affection sincère y règne. Elle est le secret de l'existence. Avec elle installée au foyer, les plaisirs ne se calculent pas, les peines sont endurables. On se pardonne, on a confiance; les tristesses, les agonies du doute ne se connaissent pas.

Sachons apprécier notre "Chez Nous" en comparant notre sort à celui de ces pauvres exilés de la guerre qui n'ont plus que le souvenir pour les soutenir dans leur existence périlleuse.

Oh! les tristesses de l'exilé! Savoir là, au-delà de cet océan immense, un toit aimé où des coeurs attendent le retour, et penser qu'il ne reverra peut-être jamais ces visages si chers.

Savourons ces joies du présent; ne perdons pas une minute de ce bonheur qui passe et qui ne reviendra peut-être jamais.

QUESTIONS ENFANTINES

Que la femme s'en occupe! C'est ordinairement ce que l'on entend dire, quand il s'agit de l'éducation des enfants. Oh! quelle erreur!

Le fardeau de l'éducation des enfants, surtout des petits garçons, doit être porté à deux. La femme ne réussira pas seule parce que pour élever des garçons, il faut une main ferme, une autorité. Nous, mères, avons bien la persuation du coeur comme aide, mais Dieu a donné au père la force du commandement, qui fait plier les volontés les plus rebelles. De plus, Il lui a donné la mission de maintenir ses garçons dans le chemin du devoir et de les y ramener si la fougue des passions les emporte en dehors.

Dans la plupart des familles, on remarque un manque de sympathie entre le père et les fils. La raison est que peut-être le foyer domestique est délaissé pour les amusements mondaines. L'absence continuelle du toit familial amène certainement le divorce des coeurs.

C'est surtout le soir, lorsque la famille est réunie, que le père doit exercer son influence salutaire, pour former le coeur de ses garçons, les aider de ses sages conseils, les encourager de ses bonnes paroles et les soutenir de ses bons exemples. Il est nécessaire que le père trouve le temps de donner à ses enfants l'attention que réclame la culture de leur âme.

Il faut qu'il s'intéresse à leurs plaisirs, partage leurs tristesses C'est au père à réchauffer de son affection le coeur de son grand qui est saisi de froid au premier contact avec le monde.

Notre mission à nous femmes est belle, mais ne l'oublions pas, il nous faut de toute nécessité l'aide, le concours puissant de nos époux.

Alliance de la force et de la fermeté de l'homme avec l'affection et la persuasion du coeur de la femme — résultat: des enfants marchant droit dans les sentiers de l'honneur et de la vertu.

Gertrude..

DE LA MODE

Les jupes larges et étoffées, les corsages plats et à pointes font revivre l'une de nos plus jolies modes du temps passé. Les panneaux, aussi en vogue il y a quelques années, sont ressucités.

• • •

Les jupes unies se portent avec les blouses russes.

On remarque nombre de robes du soir et d'après-midi qui ont des tuniques.

• • •

La mode continue à tolérer les associations de drap et de serge avec le voile, le taffetas et des étoffes unies avec les tissus à damiers, écossais ou à rayures

L'encolure haute est élégante et est recommandée pour l'automne. Pour des robes pratiques, les étoffes conseillées sont: la serge, la gabardine, le drap fin et soyeux, la popeline de laine ou le velours de laine.

• • •

La dentelle Chantilly est en ce moment fort en vogue et s'emploie surtout pour les robes du soir. Les dentelles métalliques sont ravissantes mais d'un prix élevé.

• • •

Les blouses indépendantes continueront à être très en vogue, pendant la saison qui s'annonce; les lignes simples donnant un cachet d'élégance au vêtement sont préférées.

• • •

Un point de broderie très en faveur pour la décoration des vêtements ou du linge de maison est le point russe ou point de croix dont l'exécution se faisait autrefois sur le canevas, mais aujourd'hui on peut acheter pour une modique somme des dessins décolquables qui rendent ce travail de broderie très facile.

• • •

La nuance actuelle et la plus prisée est le violet: violet prune, améthyste, quetsch violette de parme.

La vogue pour le ruban continue surtout comme garniture de chapeaux. On l'emploie aussi pour les ceintures et pour accompagner les plis sur le bas des jupes.

CONSEILS PRATIQUES

Pour laver la porcelaine délicate il est bon de mettre un morceau de flanelle dans le fond du plat afin d'éviter les écornures.

• • •

Mettez une couche de peinture "Aluminum" sur vos fers à repasser, mais non sur la surface polie. Ainsi traités ils ne rouilleront jamais. Ce conseil ne s'applique pas aux fers électriques.

• • •

Les taches sur les bottes de cuir jaune peuvent être enlevées en frottant avec une tranche de citron avant de les cirer.

• • •

Une excellente manière d'enlever la pelure des tomates est de les envelopper dans un linge et les plonger dans l'eau bouillante pendant une minute, puis dans l'eau froide.

• • •

Pour les surfaces ternes des meubles d'acajou, n'employez pas de vernis mais frottez les souvent avec un linge imbibé d'eau et de vinaigre.

• • •

Pour enlever les marques faites sur une table polie, par les plats chauds, frottez avec de la térébenthine. Une demi-heure après polissez avec un linge et les marques disparaîtront.

• • •

Pour cuire des oeufs dûrs, placez-les dans l'eau bouillante pendant dix minutes. Au bout de ce temps plongez-les dans l'eau froide. Cette manière empêche le cercle noir qui entoure l'oeuf, cuit de la manière ordinaire.

RECETTES

Marmelade aux tomates

Ingrédients: 1 livre de tomates mûres; ½ livre d'oignons; ¼ livre de pommes sûres; 1 livre de raisins; ¼ livre de sucre; 1 cuillerée à thé de gingembre; 1 cuillerée à thé de sel; 1 tasse de vinaigre.

Préparation: Enlevez la pelure des tomates et tranchez fines. Pelez et enlevez le coeur des pommes. Coupez en petits morceaux, ainsi que les oignons et le raisin. Mettez tous les ingrédients dans une casserole en porcelaine et laissez bouillir une heure. Mettez dans des petits pots et cachetez-les bien.

• • •

Gâteau de miettes de pain

Ingrédients: 2 tasses de farine; ½ livre de miettes de pain; 1 oeuf; ¼ livre de raisin de Corinthe; ½ tasse de sucre; ¼ livre de graisse; 1 cuillerée à thé d'épices; 2 cuillerées à thé de poudre; un peu de lait.

Préparation: Sassez les ingrédients secs dans un bassin. Ajoutez la graisse, l'oeuf battu et assez de lait pour faire une belle pâte. Mettez dans un plat beurré et faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

• • •

Steak aux légumes

Ingrédients: 2 livres de steak dans la ronde; 1 grosse carotte; 1 gros oignon; 1 cuillerée à thé d'épices; sel et poivre; 1 chopine d'eau.

Préparation: Coupez les carottes et l'oignon en petits morceaux. Etedez sur le steak. Saupoudrez avec le sel et poivre au goût, ainsi que les épices. Roulez le steak. Attachez avec une ficelle et mettez dans une casserole avec la chopine d'eau. Laissez bouillir jusqu'à ce que la viende soit bien tendre.

M. B. L.

CELA, C'EST FAIT EXPRES

Il y a des choses qu'on ne peut pas voir sans dire: "Cela, ça été fait exprès. C'est un ouvrier qui a fait cela, dans tel ou tel but, dans telle ou telle intention."

Exemple: vous rentrez chez vous après le travail. Vous voilà en face de la porte de votre maison.

Si quelqu'un vous disait: "Cette porte n'a pas été faite exprès, vous lui ririez au nez, ou bien si vous vous donniez la peine de lui répondre vous lui montreriez l'ouverture pratiquée dans le mur, les poteaux de la porte, ses gonds, sa serrure et vous lui diriez: "Vous voyez bien que tout cela a été fait pour que je puisse sortir de chez moi, y entrer et m'enfermer au besoin."

De même pour les fenêtres de votre maison. Qui peut douter un instant qu'elles n'aient été percées et garnies de vitres pour laisser pénétrer l'air et la lumière dans vos appartements?

De même pour la cheminée qui se dresse au milieu de votre chambre et dont le tuyau dépasse votre toit. Est-ce qu'il n'est pas évident qu'un ouvrier l'a bâtie pour qu'on y fasse du feu?

Si vous levez les yeux en entrant chez vous, ils rencontrent l'escalier qui conduit au grenier; si vous les abaissez, ils tombent sur celui qui descend à la cave. Est-ce que ces deux escaliers se trouvent là sans but, par hasard? Est-ce qu'il n'est pas clair que ce sont des chemins **faits exprès** pour conduire soit en haut, soit en bas?

Voilà donc un ensemble de choses qui indiquent un but, une intention. On dit en les voyant: "Cela, c'est fait exprès". Et on ajoute de suite: "C'est l'oeuvre d'un ouvrier." Cet ouvrier, vous ne l'avez peut-être jamais vu, car la maison que vous habitez est très anciennement construite: mais cela ne vous empêche pas d'affirmer avec certitude que quelqu'un a percé l'ouverture de votre porte, qu'un menuisier a fait la porte elle-même, qu'un vitrier a posé les carreaux de vos fenêtres, etc.

Jugez par là, en passant, de cette énorme sottise que débitent parfois à vos oreilles des hommes qui se disent intelligents: "Moi, je ne crois que ce que je vois!"— Mais non, vous ne croyez pas que ce que vous voyez, puisque vous croyez, tout comme moi, à l'existence des ouvriers qui ont bâti votre maison, bien que vous ne les ayez jamais vus et que vous n'ayez jamais entendu parler d'eux!

Vous voilà donc entré chez vous.

Je vois que vous vous mettez à table. Vous coupez un morceau de pain et vous le portez à votre bouche.

Là aussi une porte s'ouvre pour laisser passer le pain. Comme elle est bien faite, cette porte! Comme elle s'ouvre facilement et se ferme exactement! Si elle ne se fermait pas si bien est-ce que vous pourriez conserver dans votre bouche le pain et le breuvage sans qu'il en tombât ou qu'il en coulât quelque chose? Comme vos lèvres sont fermes et souples à la fois!

La bouchée de pain a donc passé par vos lèvres. Pourriez-vous l'avaler ainsi? Non; le morceau est trop gros. Vos dents vont le diviser. Vous en avez de plusieurs sortes. Voici les **incisives** ou tranchantes qui coupent les aliments les moins résistants. En voici d'autres, plus grosses et plates; on les appelle les **molaires,** parce qu'elles ressemblent à de petites meules à moudre: celles-là sont capables de broyer des corps durs comme la croûte du pain desséché.

Remarquez avec quelle solidité les unes et les autres sont plantées dans leurs trous ou alvéoles. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les grosses dents sont placées dans le fond de la bouche, vers l'angle que forment les deux branches de cet espèce d'étau que nous appelons nos mâchoires? C'est facile à comprendre. Essayez de couper quelque chose d'un peu résistant avec la pointe d'une paire de ciseaux, du carton, par exemple. Vous n'en viendrez pas à bout. Que ferez-vous alors? Vous ferez descendre le carton vers le fond des ciseaux, parce que, à cet endroit, la pression est plus forte. Il en est de même pour nos mâchoires; elles serrent d'autant plus fortement les objets que ceux-ci sont placés plus près de l'articulation de leurs branches et c'est pour cela que les grosses dents poussent à cette place.

Mais les aliments se laisseraient difficilement avaler, même après leur division par les dents, si quelque liquide ne venait les amollir. Cette humectation des aliments est l'office de la salive que le mouvement des mâchoires fait jaillir des glandes cachées dans le fond de la bouche comme l'eau sort d'une éponge pressée. La salive remplit encore une autre fonction: elle contient une substance digestive très précieuse et, par elle, la digestion de certains aliments commence dans la bouche même.

Avez-vous remarqué le travail qu'accomplit votre langue pendant que vous mangez? Elle ne reste pas un instant en repos. Elle va chercher les aliments dans toutes les parties de votre bouche, les place sous les dents qui sont les plus propres à les diviser, les ressaisit ensuite, les tourne et les retourne comme le maçon fait du mortier qu'il mêle avec sa "mare" et les mélange si bien qu'ils sont tout prêts à avaler. Comme elle est adroite et prompte dans ses mouvements! Comme elle se retire à propos pour ne pas se laisser prendre entre les dents!

Quand le pain a été suffisamment mastiqué et ensalivé un mouvement de la gorge le fait descendre dans le gosier. A ce moment, deux portes très voisines l'une de l'autre s'offrent à lui: celle du pharynx (la bonne) et celle du larynx qui conduit aux poumons. S'il s'engageait malheureusement dans cette seconde voie, vous suffoqueriez et ce serait votre mort. D'où vient donc qu'il ne se trompe jamais? C'est qu'une petite soupape (la glotte), ordinairement ouverte pour laisser passer l'air, se rabat, juste au moment de la déglutition, sur l'ouverture du larynx et en ferme hermétiquement l'entrée.

Voilà le morceau de pain sur le chemin de l'estomac où il va subir une transformation nécessaire... et pas toujours commode; vous le savez bien, vous qui parlez souvent de vos souffrances d'estomac.

Mais, à partir de ce moment, je serai bref, parce qu'il s'agit de choses que vos yeux ne voient pas et que vous sentez à peine.

Qu'il me suffise donc de vous dire que l'estomac, après avoir imbibé les aliments de suc gastrique, les chasse dans l'intestin: que là, de nouveaux sucs complètent l'élaboration de la nutrition; qu'ensuite la séparation se fait entre les résidus inutiles qui sont rejetés en dehors du corps et leur partie utile qui est conservée; qu'alors le morceau de pain est devenu un liquide blanchâtre appelé **chyle** et que des petits vaisseaux font entrer ce liquide dans nos veines pour être conduit par elles jusqu'au coeur. A ce moment ce n'est plus du **chyle,** mais du sang. Le coeur reçoit ce sang et le lance dans toutes les parties de notre corps, comme un jardinier envoie l'eau jusqu'aux extrémités de son jardin au moyen d'une pompe d'arrosage; et, tour à tour, les muscles, les nerfs, les os, la peau, etc., puisent au passage, dans ce sang nouveau, les éléments dont ils ont besoin.

Maintenant, j'en appelle à votre bon sens.

Ne trouvez-vous pas ridicules ceux qui soutiennent que tout cet ensemble d'organes que je viens de décrire grossièrement (car il faudrait plusieurs volumes pour en expliquer les merveilles) ne constitue pas une machine **faite exprès** pour changer les aliments en votre chair?

Vous ne souffririez pas qu'on soutienne devant vous que la porte de votre maison n'a pas été percée exprès, que votre cheminée et votre escalier n'ont pas été construits exprès et qu'il n'a pas fallu des maçons et des menuisiers pour arranger tout cela. Pourquoi donc vous laisseriez-vous dire que personne n'a fait cette ouverture sans laquelle vous ne pourriez pas manger et qui est votre bouche: que personne n'a donné à vos lèvres cette force et cette souplesse grâce auxquelles elles la ferment si bien; que personne n'a articulé l'une avec l'autre vos deux mâchoires; que personne n'y a planté vos dents; que personne n'a placé dans votre bouche ce petit instrument si remuant, si adroit, si utile, qui est votre langue, etc., etc.; qu'en un mot, tout votre appareil digestif, depuis un bout jusqu'à l'autre, n'a pas été fait exprès par un ouvrier d'une intelligence extraordinaire et n'est que le résultat du hasard?

Je me rappelle avoir vu, à une exposition de Paris, une machine à l'une des extrémités de laquelle on jetait des chiffons et qui vomissait à l'autre extrémité des journaux tout imprimés. Est-ce qu'il n'avait pas fallu un ingénieur pour inventer et construire un pareil chef-d'oeuvre?

Eh bien, franchement, croyez-vous que la **machine à digérer** que vous portez en vous, qui a grandi avec vous depuis votre petite enfance et que vous faites fonctionner trois ou quatre fois par jour depuis trente ans, cinquante ans et soixante ans peut-être, presque sans usure, n'est pas mille fois plus admirable? Et l'on voudrait qu'elle se soit faite toute seule? Allons donc! Sachez regarder autour de vous et en vous.

Remettez à leur place les beaux parleurs qui prétendent douter de l'existence de Dieu. Répondez-leur que vous n'êtes pas assez sot pour avaler une pareille niaiserie et qu'ils se trompent d'adresse. C'est tout ce qu'ils méritent.

LE FONDS PATRIOTIQUE

(Le **Devoir**)

Si nous reparlions du Fonds Patriotique... La chose en vaut peut-être la peine, puisqu'il s'agit, pour 1917, d'une somme de $13,500,000 à distribuer.... et à percevoir.

Un communiqué récent (qu'on retrouvera dans les journaux du 5 octobre) nous renseigne à la fois sur les dépenses passées, les besoins futurs et les intentions des directeurs du Fonds. Nous y apprenons que, pour les quatre premiers mois de guerre (fin 1914), les dépenses furent de $511,000, qu'elles atteignirent, en 1915, le chiffre de $4,200,000, qu'elles seront probablement, cette année, de $9,800,000 à $10,000,000 (sans compter le Manitoba), et que, cette dernière province comprise, elles devront se totaliser, l'an prochain, à $13,500,000.

C'est un chiffre, et l'on comprend que les directeurs du Fonds se préoccupent de l'échéance qui les guette.

D'après leur communiqué à la presse, il semble qu'ils aient à peu près renoncé à l'appel de la charité privée. Ils se reposent presque exclusivement sur les contributions des corps municipaux et des gouvernements provinciaux, à **l'exclusion du pouvoir fédéral.**

On peut soutenir qu'il vaudrait mieux faire appel à la charité privée qu'à l'assistance des corps publics; — mais, puisqu'on décide de s'adresser à ceux-ci, pourquoi faire appel à ceux que notre participation à la guerre ne regarde point et laisser de côté celui qui l'a décrétée et qui, partant, en a voulu les conséquences?

On pouvait prétendre au début — nous n'entendons point discuter aujourd'hui cette prétention — qu'il importait de multiplier les premières souscriptions, d'en varier autant que possible la provenance, pour témoigner de l'universalité de la sympathie canadienne envers les soldats et leurs familles.

Ce témoignage a été donné, et le fait que les $13,500,000 seraient souscrits par les corps municipaux et les gouvernements provinciaux, plutôt que par le pouvoir fédéral, n'ajouterait rien à la valeur sentimentale de l'offrande.

Pourquoi alors ne pas remettre les choses à leur place et laisser chaque pouvoir accomplir ses fonctions normales? D'autant que, quelle que soit la courroie de transmission, elle aboutira toujours au porte-monnaie du contribuable.

C'est le gouvernement fédéral, encore une fois, qui a voulu notre participation à la guerre, c'est lui qui en a fixé l'étendue et qui a, par conséquent, décidé, pour la majeure partie, de l'étendue des charges qui pèsent et pèseront sur le Fonds Patriotique. C'est lui, qui, par la bouche de M. Borden, a déclaré "que le peuple **et le gouvernement** ont le devoir de prendre toutes les dispositions propres à assurer la subsistance des familles de ceux qui vont partir" (**Débats des Communes,** 19 août 1914.) C'est lui qui a tenté ce Fonds Patriotique et s'est formellement engagé, si les souscriptions volontaires faisaient défaut à combler le déficit. Pourquoi serait-il le seul à qui l'on ne demanderait pas son concours?

Pourquoi, surtout, ne lui demanderait-on pas de prendre à sa charge, pour la partie au moins qui n'est pas acquittée par les souscriptions privées, un service qu'il a rendu nécessaire, dont il règle lui-même l'importance et dont le poids dépend rigoureusement de sa propre politique?

Les objections que présente le communiqué officiel n'offrent guère de consistance.

On dit: Le gouvernement paie déjà $2,000,000 par mois en allocations aux familles des soldats. Soit, mais cela, c'est une partie de la solde des volontaires qui n'a rien à faire avec les secours distribués par le Fonds Patriotique, créature du gouvernement fédéral. On ajoute: La majeure partie de cette somme mensuelle de $2,000,000 sera payée par des emprunts à long terme, qui retomberont en définitive sur les soldats eux-mêmes lorsqu'ils reviendront au pays. Il semble résulter de là qu'on voudrait que le déficit du Fonds Patriotique fût comblé par une taxe immédiatement recouvrable. Qu'on adopte ce procédé, si l'on veut, mais qu'on laisse à chaque gouvernement ses responsabilités propres.

Cela, ce nous semble, vaudra mieux pour tout le monde.

Omer Héroux.

LES BRETONS A LA GUERRE

"Pourvu qu'on ne soit pas tué, les combats ça ce n'est pas si terrible." "Bah ! on ne meurt qu'une fois".---Un qui a la vie dure.---Face à l'ennemi.

Nous détachons d'un article de Charles Géniaux à la **Revue Hebdomadaire** les passages suivants, d'allure épique :

Le hasard d'un promenade me fait passer à travers les champs de la métairie du Boterno. A cheval sur le timon d'un char à ridelles, je trouve son métayer occupé à tresser avec des joncs des torches pour ses boeufs. A mon arrivée ce petit vieillard, menu comme un enfant de treize ans, gémit :

—Les mois passent et les années, et on ne me les a pas renvoyés! Comment piler mes pommes? Comment charruer et emblayer? Comment repiquer la lisette? Tout mon bien va retourner en lande!

J'interrompts Lequellec pour lui demander ce qu'il sait de ses fils.

—Mon aîné, Symphorien, nous conte qu'il est au ravitaillement; qu'il marche tout le jour et même la nuit. Ca ne fait rien, il ne serait pas malheureux s'il pouvait **couper sa soif**! Mais, à ce qu'il paraît, il ne peut arriver à **couper sa soif**. Dans ces maudits pays, il n'y a que de l'eau et l'eau ça n'abreuve que le bétail. Pauvre gars!

—Et votre cadet?

—Yvon, mon chasseur à cheval? Je vais vous quérir son dernier mot de billet. C'est un "écrivassier", celui-là.

J'épèle péniblement, car, l'écriture de "l'écrivassier" ressemble plutôt à une charge de cavalerie qu'à de l'anglaise.

Mes bons parents,

N'essayez pas de m'envoyer de la saucisse et du "salé" comme vous m'en parliez, vu que les hommes de l'arrière le mangeraient et pas votre fils, ce qui ne me ferait pas la même chose.

Depuis le milieu du mois dernier, je me bats. La première fois ça m'a fait drôle quand on a trotté vers les Allemands. Comprenez bien, on arrive dessus. Ils hurlaient comme des loups et ça vous donnait peur d'être mordu. Je lève mon sabre! Beigne! J'attrape le casque d'un bonhomme! C'est dur, les casques. Je recommence à taper comme quand je fends du bois. Pas de veine, ma latte touche une manière d'épaulette et je ne réussis à rien. Le Boche remuait comme un chien fouetté, fallait voir! Enfin j'ai pris de l'habitude et mon lieutenant dit comme ça que pour un Breton je ne suis pas trop bête.

Rassurez-vous, mes bons parents, pourvu qu'on ne soit pas tué, les combats ça n'est pas si terrible. Des fois aussi que je serais blessé on se reverrait tout de même à la prochaine Saint-Jean. Je tiens la médaille bénie que m'a fait envoyer la Marie du Closne. Faut lui dire.

—C'est la fille du meunier qu'il veut épouser, m'explique Lequellec.

A ce moment, le menuisier Guidic, du bourg de P..., entre dans la métairie, chargé d'un paquet. Il est apparenté au cultivateur. A ma question au sujet de son fils, il sourit de toute sa bouche édentée d'une si curieuse façon qu'il semble avoir des mâchoires à créneaux.

—Comme ça se trouve, me dit-il, je viens d'avoir connaissance de mon garçon.

—Vous avez reçu une lettre?

—Dame, non! L'écriture ne connaît guère Julien, mais il m'a envoyé des choses de souvenir qui en disent plus long.

Après plusieurs grimaces, un éternuement, deux hoquets et des éclats de rire, le menuisier dénoue la serpillière qu'il portait au coude et m'étale sur la table-huche: un bonnet plat à bande rouge, un casque dont la pointe est cassée et un couteau à manche rustique en simili-corne comme ceux qu'on vend dans la Forêt-Noire.

—Rendez-vous compte, le petit n'a pas perdu son temps. Père, qu'il m'avait dit, si tu reçois jamais des pièces de souvenir, c'est que je les aurai bien gagnées par mon courage, car je ne suis pas un "chipeur".

Guidic plaçant le casque sur son poing gauche, le fait tourner et avec un éclat de rire terrible, prononce :

—Fallait pas qu'il y vienne, chez nous! La tête qui se coiffait là-dedans n'attrappera plus de coup de soleil et l'homme au couteau n'aura plus besoin de tailler ses "lèches" à soupe.

* * *

L'un des Bretons les plus typiques de cette grande guerre, Jean-Mathurin Tual, fils d'un humble tâcheron morbihannais, mérite d'être célébré entre les héros tombés pour la France.

Garçon de ferme, ne parlant que le breton jusqu'à dix-sept ans, Tual, qui n'avait pu se rendre à l'école pendant son enfance, se mit en devoir d'apprendre à lire et à écrire et il y réussit. Le service militaire l'appelait à Rennes; il n'avait quitté la caserne que depuis huit mois et venait de prendre à bail la petite ferme de Kerguhé, quand la mobilisation l'enleva à ses travaux. Il part heureux de pouvoir utiliser ses connaissances militaires de caporal à peine sorti de son régiment. Avec le 41e de ligne il se bat en Belgique, revient sur l'Aisne et ramène sur son dos, en plein combat à découvert, son lieutenant gravement blessé. A Craonne, Tual, dont la bravoure est devenue légendaire, obtient de ses chefs la faveur de porter sur son képi, au-dessus de l'écusson, un bouton et un petit drapeau français. C'est ainsi que, se distinguant aux coups de l'ennemi, il commande ses patrouilles.

Or, Jean-Mathurin rêvait un exploit d'une incontestable utilité pour ses camarades souvent tués et blessé par le feu d'une mitrailleuses placée à moins de cent mètres dans une tranchée allemande.

—Pourquoi n'irais-je pas regarder cet outil-là de près? confie-t-il à l'un de ses camrades.

Il s'avance seul, en rampant, avec, pour toute arme, sa baïonnette. Sur son parcours il rencontre le cadavre d'un officier prussien auquel il prend son revolver et sa jumelle. Un peu plus loin, il trouve un fantassin allemand, la jambe brisée, qui gît sur le dos depuis deux jours, mourant de fièvre. Tual comprend que ce malheureux agonise de soif.

"Une minute et je vais te chercher une "bolée", mon petit", répond Jean-Mathurin qui, risquant cent fois la mort, revient à la ligne française prendre de l'eau.

A ses compagnons alarmés qui lui reprochent sa généreuse témérité, il répond seulement :

"On n'est pas des sauvages", et il retourne abreuver le soldat ennemi.

Un Lorientais, Lecunff, l'accompagne dans cette expédition. Les deux hommes approchent avec d'infinies précautions de la tranchée adverse. Quelques canons de fusil la dépassent, néanmois ils avancent toujours. Une quinzaine d'Allemands, abrutis de fatigue, voient soudain les deux Français se dresser, hurler et les fusiller à bout portant.

Lecunff disparait; il semblait poursuivre les défenseurs affolés de la tranchée et Tual croyait son camarade perdu, lorsque celui-ci revint en criant:

—Victoire! J'en tiens une comme toi, Jean-Mathurin!

Et il brandit une jumelle superbe.

—Aide-moi donc plutôt à enlever la mitrailleuse, imbécile, gronde Tual.

La machine de guerre avait été abandonnée par son servant. Les Bretons arrivent à la soulever et l'emmènent; tout à coup ils se trouvent pris entre le feu des Allemands et le tir des tranchées française. La prodigieuse audace de ces deux troupiers fait croire à une ruse des Allemands. Aucune récompense ne fut accordée à Tual à la suite de cet exploit.

—Comme de juste, ca n'en valait guère la peine, avoua le modeste Jean-Mathurin. On tâchera de faire mieux.

Nommé sergent, l'occasion lui fut bientôt fournie de se signaler.

Par une nuit hivernale de tempête, il accompagne un lieutenant et un soldat chargé de cisailles pour couper les fils barbelés des chevaux de frise. D'autre part, le colonel avait réclamé un prisonnier, intact, si possible.

—Je comprends l'idée du "colon", avait dit Tual à ses camarades, il veut un Allemand en bon état de conversation; il peut compter sur moi, je lui apporterai cet article s'il s'en trouve à portée de la main.

Se traînant sur les coudes et les genoux, les trois Français évitent heureusement un premier poste ennemi. Tandis que le hardi troupier, chargé de cisailler les fils de fer, commence sa besogne périlleuse, quelques détonations retentissent. Le plus aventuré des trois volontaires, Tual, voit courir une sentinelle allemande. Elle allait renseigner un poste. Deux autres Allemands, à peine visibles dans la nuit ténébreuse, accouraient avec témérité. D'un signe le lieutenant et Jean-Mathurin se désignent chacun l'un de ces hommes et tandis que l'officier traverse de son épée son adversaire, Tual, qui se souvient du voeu de son colonel, se contente d'étrangler à moitié son Prussien en lui faisant comprendre que, s'il ne crie pas, il aura la vie sauve.

Le sergent, joyeux, peut conduire sa capture à son chef, qui présente aussi Jean-Mathurin au général D. Chaleureusement félicité, l'héroïque Breton est nommé sur l'instant adjudant et décoré de la main même du général.

—Qu'est-ce que j'ai donc fait pour mériter tant d'honneurs, dit à son retour au bataillon Jean-Mathurin Tual. Je vois que gagner les honneurs militaires, c'est moins dur que de charruer un champ.

—Mais tu oublies les dangers, protestèrent ses camarades.

—Bah! on ne meurt qu'une fois, et il y a un bon Dieu, répondit-il en souriant.

* * *

Les aventures du chasseur Edmond Augier mériteraient de rester gravées dans la mémoire de tous les Français, afin que nous nous souvenions, plus tard. Elles confirment aussi l'extraordinaire vitalité de certains Armoricains, qui, suivant l'expression populaire, "ont l'âme chevillée au corps et la tête en coeur de chêne". Brigadier au 1er escadron du 2e chasseurs, Augier "patrouillait" en Belgique, lorsqu'il se trouva en présence de huit sentinelles ennemies. Il avait reçu l'ordre de ne pas attaquer et de venir à la hâte renseigner ses chefs. Mettant son cheval au galop, il se dirigeait vers nos lignes, lorsqu'un détachement de uhlans le poursuivit. Fusillade. Le hardi cavalier sent son cheval s'écrouler sous lui. Il roule lui-même sur le sol. Les balles crépitent autour de lui. Persuadé qu'il est perdu, il veut au moins se venger des lâches qui l'assaillent à trente: il tire toutes ses cartouches, et il voit quelques-uns de ses ennemis tomber à la renverse. Enfin, il est cerné par les uhlans, furieux d'une résistance exaspérée qu'ils jugent criminelle. Augier, saisi, est attaché à la queue d'un cheval, et les soudards, le bourrant à coups de crosse, l'obligent à le suivre.

Une compagnie d'infanterie prend livraison du petit Breton et, au récit de s avaleureuse défense, ces soldats le giflent, le fouillent, le volent. Ils découvrent sur sa poitrine son scapulaire et ils ricanent en le flagellant avec les cordonnets.

—Ah! Ah! il t'a bien prptégé, s'écrient-ils.

—On verra la suite, répond seulement Augier, que l'on conduit dans une petite ville proche du lieu de sa capture. Un prisonnier civil lui est adjoint. Ce malheureux ne sait pas pourquoi il est arrêtés. Ils sont menés devant le capitaine de la compagnie, un ivrogne, demi-fou, qui s'est emparé de la maison confortable du notaire de la localité. D'une pièce voisine les prisonniers entendent les cris d'une orgie. Le malheureux notaire doit servir de domestique aux Allemands avinés.

A l'aube, le capitaine, toujours ivre, fait encadrer ses captifs par ses soldats et, en route; soudain cet officier veut obliger Augier à devenir le porte-fanion de sa compagnie. Faire tenir le pavillon allemand par un soldat français, quelle idée spirituelle! Le jeune chasseur refuse avec indignation.

—Si vous n'acceptez pas, vous serez fusillé, menace le capitaine.

—Fusillez-moi, répondit Augier.

Sur l'ordre de leur chef, les fantassins allemands ligotent le chasseur et le jettent dans une voiture. Quelques kilomètres plus loin, halte! Sur un trottoir contre une maison, sont rangés huit autres Français. En face d'eux un peloton d'exécution. Le petit Breton doit se placer près de ces condamnés.

A cet instant un vieillard infirme, courbé sur ses cannes, s'approchait. Comme il s'apitoyait sur le sort affreux et injuste des jeunes combattants qu'on voulait exécuter comme des criminels, un feldmebel commence par le foudroyer de son revolver; puis une salve à bout portant abat les soldats et le chasseur.

Neuf balles ont traversé Augier, cinq au bras droit, quatre à la jambe gauche. Il s'est évanoui. Le soir il reprend connaissance sur les cadavres de ses infortunés compagnons d'armes. La ville brûle autour de lui.

"Enfin il entend retentir un pas, écrit M. Gilles qui tient du martyr lui-même ces détails; il va pouvoir demander du secours. Quand le passant arrive à sa hauteur il s'aperçoit avec terreur que c'est un officier allemand. Doit-il faire le mort? Non, les souffrances qu'il endure sont trop horribles. Il appelle d'une voix d'outre-tombe. Le gradé s'arrête, vient à lui, prend son revolver, vise ce moribond à la tête et lui décharge une balle en plein crâne. Puis la brute, de son pas automatique, poursuit son chemin.

Augier retombe sur les cadavres de ses compagnons. Il reste là dans une sorte de coma prélude de son agonie. Le lendemain, dans la soirée, un médecin vient à passer. Il regarde cet amoncellement de corps et s'aperçoit que le chasseur n'a pas la rigidité cadavérique. Il lui fait, par acquit de conscience, une piqûre de cocaïne; il juge si bien le cas désespéré qu'il épingle sur la toile de la tente dont il recouvre l'agonisant une étiquette avec une inscription avertissant qu'il n'est pas transportable.

Les infirmiers qui passent se gardent donc de le relever. Et Augier reste abandonné pendant trois jours.

Il reprend ses sens dans un chariot avec des blessés ennemis. Déposé dans un hôpital un chirurgien allemand propose de lui amputer immédiatement le bras droit et la jambe gauche.

Le chasseur refuse l'amputation et l'anesthésie.

—Mais nous ne pouvons vous ouvrir le bras, lui fait remarquer le major.

—Pourquoi donc? demanda Augier. Fouillez-le et, soyez sans crainte, je ne broncherai pas.

Les Allemands admirent son courage.

Transporté en Belgique, des habitants compatissants lui sauvent la vie par leurs soins dévoués. Une fois convalescent, Augier fut envoyé en Allemagne dans un camp de concentration, où il serait mort de faim sans les colis de vivres envoyés de France aux prisonniers.

Comme ce brave cavalier avait perdu l'usage du bras droit, il fut jugé inapte au service militaire et repatrié. Le général commandant la 6e armée décora de la Légion d'honneur ce soldat qui préféra la mort à la honte de porter un drapeau allemand.

* * *

Au moment de la mobilisation, Lucien Maiguy n'étant âgé que de dix-huit ans veut s'engager afin de retrouver à l'armée les frères, cousins et oncles de sa famille très nombreuse. Malheureusement Mainguy, Breton de la petite espèce, s'il est vigoureux, atteint à peine un mètre cinquante de taille. Un premier conseil de revision le refuse. Il court se faire examiner par d'autres médecins militaires, supplie le commandant de recrutement, et on l'accepte enfin au 6e bataillon de chasseurs alpins, à Nice. Son instruction terminée hâtivement il part en Lorraine. A son premier combat, un éclat d'obus traverse sa gamelle et une balle perce la crosse de son fusil.

Le petit Lucien écrit à ses parents qu'il est maintenant de toutes les danses et qu'elles valent mieux que les "ridées" du pays. Il participe aux mêlées les plus meurtrières de l'Artois. A l'hiver il est envoyé en Alsace parmi les neiges des collines. Pour se réchauffer il s'offre comme volontaire dans toutes les expéditions risquées. Pourvu qu'on coure, qu'on grimpe et dégringole, il est content. Une nuit il se rend jusqu'à la chapelle de Saint-Genest qu'on croyait occupée par l'ennemi. Il la trouve vide et rapporte à ses chefs d'importants renseignements.

Mainguy, le plus petit soldat du bataillon, avait déjà mérité l'estime de ses camarades; il allait, par sa mort admirable, les incliner respectueusement devant son héroïsme.

Le 6e chasseurs avait été chargé d'attaquer Metzeral. Du plateau de Braunkopf, Lucien et les centaines de "diables bleus" montent à l'assaut parmi l'éclatement des obus et des shrapnells. Son adjudant tombe à ses côtés; Mainguy le panse, le met à l'abri et, avec une folle témérité, veut rejoindre seul ses compagons qu'il avait été obligé de laisser pour rester près de son chef abrité dans un repli de terrain. Encore trente mètres et il atteindra la tranchée allemande emportée par nos troupiers qui s'y sont aussitôt réfugiés. Un obus éclate aux pieds de Lucien qui croit à un tremblement de terre. Renversé par le choc, il s'aperçoit que son mollet est emporté et le tibia dénudé, terrible plaie par où son sang s'écoule. En vain, Mainguy, quoique étourdi par l'effroyable commotion et l'atroce douleur, veut tenter de regagner le boyau de communication de la tranchée; il se traîne pendant quelques mètres et ne réussit qu'à rouler au fond d'un entonnoir formé par l'éclatement d'une marmite. Il y trouve trois autres blessés que l'état de Mainguy épouvantent. Ils tâchent d'arrêter l'hémorragie en ligaturant la cuisse avec la courroie d'un sac. En effet le sang s'arrête.

—Trop tard! mes amis, leur dit Lucien. Je suis perdu, mes forces m'abandonnent. Je n'en reviendrai pas. Ah! les pauvres parents, là-bas, qui attendent sous le clocher!

Autour des quatre estropiés enfermés dans ce cratère de terre et de pierraille, les mitrailleuses allemandes et françaises crépitent. Aucun secours possible. A ce moment Mainguy sort, à grand'peine, un revolver de son étui. Les autres blessés croient qu'il veut se suicider et s'efforcent à le désarmer. Lucien les rassure :

—Camarades, ce n'est ni pour moi, ni pour vous que j'empoigne cette arme. J'ai toute ma raison. Laissez-moi seulement abattre encore quelques-uns de ces bandits qui nous ont mis en cet état. Engagé volontaire, je veux combattre jusqu'au bout.

Se soulevant, se traînant, s'accrochant aux pierres, ils dépasse de la tête l'entonnoir et, coup sur coup, il vise six fois encore les Allemands de la tranchée très proche. Il est déjà mort qu'encore sa main tient l'arme braquée dans la direction de l'Allemagne et que ses yeux fixent toujours l'Alsace qu'il voulait reconquérir.

Ainsi mourut le plus petit et le plus jeune soldat du 6e bataillon de chasseurs alpins.

Charles Geniaux.

(La **Revue Hebdomadaire**).

DANS LE MONDE

La Norvège a perdu 171 navires

Christiana, 11. — Depuis le début des hostilités, la Norvège a perdu 171 navires. Cent quarante marins ont aussi perdu la vie.

Combats dans l'air

Paris, 11. — Nos aviateurs ont livré 56 combats dans la région de Verdun et en Picardie. Ils ont abattu quatre avions allemands.

Les Boches ont perdu 3,556,018 hommes

Londres, 11. — Un communiqué officiel dit que jusqu'à la fin de septembre, les Allemands ont perdu 3,556,018 hommes. Dans le seul mois de septembre, ils ont perdu 180,000 hommes.

Grande offensive des Italiens

Vienne, 11. — Après une préparation d'artillerie de huit jours, les Italiens ont déclanché une attaque générale dans tout le secteur de San Grado.

L'Irlande a fourni 189,617 soldats

Dublin, 11. — Les divisions irlandaises sur la ligne de feu ont besoin d'ici Noël de 30,000 hommes. Avant la guerre, 34,822 Irlandais étaient sous les drapeaux. Depuis la guerre, 92,404 catholiques et 62,391 protestants se sont enrôlés.

Bouvent est aux Poilus

Londres, 11. — Nos poilus ont capturé le village de Bouvent, au sud de la Somme, les extrémités nord et ouest d'Ablaincourt, et la plus grande partie du bois de Chaulnes. L'ennemi a éprouvé des pertes considérables en particulier dans le voisinage d'Ablaincourt.

La retraite des Bulgares

Londres, 11. — Les Bulgares continuent leur retraite devant les Français et les Anglais, en particulier sur les rives de la Struma. Les Allemands prétendent qu'ils continuent leur avance en Transylvanie. Bucharest annonce qu'il n'y a eu seulement que des engagements secondaires sur tous les fronts.

Ultimatum des Alliés

Londres, 12. — Le vice-amiral Dartige du Fournet, commandant de la flotte anglo-française dans la Méditerrannée, a présenté un ultimatum à la Grèce, lui demandant la remise aux Alliés, à une heure de l'après-midi, mercredi, de toute la flotte grecque, à l'exception du croiseur-cuirassé Averoff et des croiseurs d'escadre Lemnos et Kilkis. Le contrôle du chemin de fer Pirée-Larissa est aussi demandé.

La poussée sur Trieste

Londres, 12. — Les troupes italiennes ont remporté de nouveaux succès dans leur marche sur le port autrichien de Trieste. Sur le front de Carso, ils ont fait 5,000 prisonniers.

Protestation de la Grèce

Londres, 12. — La Grèce a accepté les demandes des pays d'entente, mais c'est à coeur contrit. La prise de la flotte est déjà commencée.

Mort du roi de Bavière

Londres, 12. — L'ancien roi Otto de Bavière, fou depuis plusieurs années, est mort subitement, dit une dépêche officielle de Berlin. Plusieurs rois de Bavière sont morts fous.

L'infamie des Allemands

Londres, 12. — On vient de découvrir dans les voutes de l'ambassade allemande à Bucharest un bon nombre de bouteilles étiquetées "virus de la morve". Les Allemands voulaient répandre une épidémie parmi les chevaux et les hommes.

Pour aider la Roumanie

Milan, 13. — La nouvelle poussée faite sur le Carso diminuera la poussée des Autrichiens contre les Roumains. Les sympathies de l'Italie envers la Roumanie sont telles, que le peuple s'irrite des égards manifestés par les Alliés pour les susceptibilités de la Grèce, quand la Roumanie court le danger d'être écrasée.

La plaie des exemptions

Londres, 13. — "Les exemptions du service militaire sont beaucoup trop nombreuses, et si j'en donnais les chiffres la Chambre en serait effrayée, car c'est dans les millions qu'elles se comptent. "C'est par cette riposte cinglante que M. Lloyd-George a répliqué à Sir Carson.

Un appel de la Roumanie

Londres, 13. — Le roi de Roumanie, dans une entrevue donnée au Times supplie les puissances alliées de protéger son pays contre les horreurs qui l'attendent à la suite de la Belgique et de la Serbie.

Sérieux échec teuton

Londres, 14. — A un point du front de Transylvanie, les Roumains ont infligé un sérieux échec aux troupes allemandes. Les Roumains ont ainsi mis fin à leur retraite. Ils ont livré de vigoureuses contre-attaques qui ont mis l'ennemi en fuite et lui ont fait subir de lourdes pertes.

Gigantesque duel à la Somme

Londres, 14. — Un gigantesque duel se poursuit sur la Somme. L'artillerie se mitraille à bout portant. Les Alliés ont des pièces en grande abondance.



LE COLON.

Le cultivateur de la province de Québec aime son chez soi et est profondément attaché à son coin de terre. Cet attachement au sol est pour lui une vertu qu'il a reçue avec la vie. Aussi sa force et sa vie sont incomparables. Il a transformé en champs fertiles et féconds les forêts et les montagnes de sa province. Celui qui aujourd'hui, après plusieurs années d'absence, visite la province de Québec, est enchanté de constater les progrès et les succès de ses frères restés en possession de la terre natale. Cela vous explique pourquoi le Canadien-français répugne tant à quitter ce coin de la terre qu'il appelle la patrie. Pour grand et fortement enraciné que soit son amour du sol natal, la nécessité force souvent le pauvre cultivateur, ou le père d'une trop nombreuse famille, à quitter sa terre.

Se posent alors deux questions: Quand ce pauvre cultivateur doit-il quitter sa terre? Où doit-il se diriger?

Assez souvent, dans de belles grandes paroisses, nous voyons, sur des terres de grande valeur, de véritables pauvres qui tôt ou tard devront les abandonner, parce qu'ils les tiennent de pères dont la générosité et le désir de garder près d'eux leurs enfants dépassaient leurs moyens. En quittant le toit paternel pour se fonder tout près de là un foyer, le fils a reçu une terre grande et fertile, mais lourdement hypothéquée. Mais il est jeune, il a le coeur courageux et ardent, et la vie fortement chevillée au corps. Et il se met au travail avec une ardeur et une ténacité capables de faire de lui un vieillard à quarante ans. Il a une idée fixe: dégrèver sa terre, libérer l'hypothèque. Et il travaille d'arrache-pied, levé souvent avant le soleil et n'allant au lit que fort tard. Les années s'écoulent et toujours cette vie d'ardent et tenace labeur. Il ne regrette rien, car son rêve va se réaliser, l'hypothèque pourra être totalement libérée. Mais crac... tout s'effondre; son rêve a été vain. De grands garçons l'entourent et rudes travailleurs l'ont aidé à libérer sa terre de l'hypothèque encombrante. Mais s'ils ont bien travaillé, ils ont droit à un salaire, à une récompense. Et ils demandent au père un établissement convenable.

Question angoissante et qui vaudra à ce bon et brave père de famille des nuits d'insomnie, de douloureuses méditations, de poignantes inquiétudes. Il se remémorera les difficultés auxquelles, pour lui créer un chez soi, son père dut faire face; il se souviendra de l'hypothèque qui greva sa terre et qu'il lui a fallu libérer par tant de labeur. Toutes ces remembrances et toutes ces méditations ne lui feront que mieux comprendre l'impossibilité d'établir près de lui ses grands garçons, de leur acheter des terres voisines. Il restera souffrant et désemparé encore plus pour ses garçons que pour lui.

* * *

—Mais l'Ouest? Que n'y vient-il? Ses solides gars rompus au travail de la ferme, amoureux de la terre en laquelle ils ont trouvé un ami d'enfance, s'y créeraient rapidement un établissement. C'est l'avenir facile et offert à tous.

—Oh! notre Ouest! Il n'y pense pas, il ne le connaît pas. Tout ce qu'il en sait, c'est que des missionnaires y ont souffert en apportant aux sauvages les paroles de vie éternelle de Notre-Seigneur. Et puis tinte encore dans ses oreilles l'écho des persécutions dont nous souffrons. On lui a dit que la langue française a été proscrite au Manitoba, que défense a été faite aux petits Canadiens-français d'apprendre leur langue maternelle dans les écoles de leur province. Même plus; il a appris que ses enfants, s'il venait s'établir au Manitoba, n'y pourraient pas recevoir une éducation religieuse.

—Mais ce sont là des idées erronées. Notre situation lui a été peinte trop en noire.

—Est-ce sa faute s'il croit cela, s'il a une conception aussi faussée de notre situation scolaire et religieuse? Qu'a-t-on fait pour le détromper, pour le renseigner, pour lui apprendre la vérité, pour lui faire connaître les facilités d'établissement de notre pays? Osera-t-on dire que notre gouvernement a fait un effort dans ce sens? Ce serait affirmer une fausseté. Loin d'encourager le cultivateur de Québec à venir s'établir au Manitoba, notre gouvernement fédéral, — rouge ou bleu, — a tout fait pour l'en détourner.

—Mais il a nommé des agents colonisateurs: l'abbé Bouillon, par exemple, auquel a succédé l'abbé Corbeil.

—Oui; mais il leur interdit de faire de la propagande dans la province de Québec. Ils doivent consacrer, — je l'ai déjà écrit, — tous leurs efforts au rapatriement des Franco-américains. Travail pénible, peu fructueux parce que dans ce cas les appels de nos missionnaires s'adressent à des déracinés, à des serfs de l'usine, à des déshabitués de la terre.

C'est au père de famille entouré de nombreux garçons, se demandant où et comment les établir, que devrait s'adresser notre propagande. C'est le colon idéal, c'est le colon qu'il faut à nos terres.

—Mais, dira ce père de famille, mes enfants sont trop jeunes. L'aîné de mes garçons n'a que quatorze ans.

—C'est justement l'âge qui doit vous faire songer que vos garçons ont droit à un établissement. Plus tard, ayant doublé le cap de la vingtaine, ils vous auront quitté. Ne comptez pas que des garçons de vingt à vingt-cinq ans seront longtemps à votre service.

* * *

Ce que peut faire un cultivateur ayant de nombreux garçons, jugez-en par cet exemple dont j'ai été témoin.

Il y a dix ans passés arrivait au Manitoba un homme d'environ quarante-cinq ans. Il n'avait pour toute fortune que de nombreux enfants, dont sept garçons. Il était découragé, ne sachant que faire. Sur nos instances, il prit une terre à ferme. ... ...
... ...

... ... Quelques années plus tard, il sema 500 minots de blé. Le voyant un jour passer devant ma porte avec de beaux chevaux gras, je l'arrêtai. — "Mais, dites-donc, lui dis-je, où avez-vous loué ces beaux chevaux? — Ce sont mes chevaux. Ceux-ci et les quatre autres qui travaillent sur ma terre. Tous sont payés. — Mais votre terre ne doit pas être toute payée. — Pour ça, non, M. le Curé. J'ai cependant fait des paiements. Mais... j'ai un remords. Je puis bien vous le dire: nous sommes venus ici trop tard. Nous y sommes arrivés il y a six ans et nous avons réussi au-delà de ce que j'espérais. Mais vous savez, les jeunes, on ne les tient pas facilement quand ils commencent à vieillir. Mon plus vieux est parti et deux autres menacent d'en faire autant si je ne leur donne pas immédiatement un établissement."

Intelligents, ces jeunes gens ont réussi quoique n'ayant pas de terres. Les plus jeunes sont demeurés avec le père qui les établit au fur et à mesure qu'ils le demandent.

N.-C. JUTRAS, Ptre.

"ON NE S'IMPROVISE PAS AGRICULTEUR"

J'ai mon ami, un jeune professionnel bien apprécié, qui me consulte un jour au sujet d'un projet pour l'établissement d'une vaste basse-cour.

—Je voudrais commencer avec au moins mille poules pondeuses, me dit-il, un jour.

—Mon cher ami, tu pourrais avoir recours à d'autres amusements pour dépenser ton argent. Cherche un autre moyen de te ruiner!

—Comment ça? fit-il avec un étonnement voisin de l'indignation.

—Ecoute, je sais que tu es un bon médecin, que tu as de l'intelligence, de l'énergie et de l'argent, mais on ne s'improvise pas aviculteur.

—C'est bien facile soigner des poules... J'ai déjà fait des choses plus difficiles que ça.

—J'en conviens, mais chacun a son métier.

—Le métier d'habitant est bien facile, ajouta-t-il en devenant agressif dans tous ses traits.

—Encore faut-il le connaître ce métier. Tu tombes, mon cher ami, dans l'exagération de ceux qui croient qu'il suffit d'avoir du succès ou de l'insuccès dans une autre carrière pour réussir en agriculture du premier coup.

Retiens le bien et dis le à tes amis. "On ne s'improvise pas agriculteur."

Sans doute que la terre, comme une bonne mère, ne refuse jamais le pain quotidien à ceux qui la lui demandent par d'incessants labeurs, mais toujours la production est proportionnelle aux aptitudes du cultivateur.

"On ne s'improvise pas agriculteur". Ce ne serait pas faire honneur à la profession que de la considérer comme ouverte au premier venu sans préparation aucune. Il faut un long entrainement et des connaissances techniques nombreuses pour découvrir les secrètes vertus du sol. Que l'on considère l'agriculture comme une science, une profession, un art, un métier ou une industrie, toujours il faudra passer par les longs efforts que ces mots symbolisent: "On ne s'improvise pas agriculteur" pas plus qu'on ne s'improvise médecin, notaire ou même avocat; pas plus qu'on ne s'improvise maçon charpentier, menuisier, etc.

—Je sais bien que plusieurs de mes amis se sont lancés dans l'agriculture, comme ça sans préparation et qu'ils ne se sont pas enrichis.

—Ils ont enrichi la terre au moins, ils sont des bienfaiteurs de l'humanité. Tu sais bien que la terre est une grande amie discrète qui ne confie pas ses secrets à tout le monde.

REMEDE PIRE QUE LE MAL

Dans le mois de mars de l'hiver de 1823, un habitant du Cap Santé mourut après avoir souffert des douleurs extrêmes, de la blessure et des suites d'un coup de fusil qu'il avait trouvé le moyen de se tirer lui-même et volontairement dans le genou. Son intention n'avait point été de se faire beaucoup de mal, encore moins de se procurer la mort: en se blessant ainsi, disait-il lui-même, il ne voulait qu'obliger sa femme qui l'avait quitté depuis quelques jours, à revenir à sa maison pour avoir soin de ses enfants et de lui-même aussi pendant qu'il serait malade, et par suite l'engager à ne plus l'abandonner. Ce remède et ce moyen étaient nouveaux sans doute, pour rappeler une femme à son devoir, le pauvre imbécile de mari éprouva à ses dépens combien il était dangereux: après avoir horriblement souffert pendant plusieurs jours, des suites de la blessure qu'il s'était faite, il mourut bien repentant de sa folie et de son erreur.

Le Ministère de l'instruction de l'Ontario vient de publier une circulaire appelant l'attention des instituteurs, des inspecteurs et des commissions scolaires sur la nécessité de faire comprendre au public l'avantage de pratiquer l'épargne, non seulement à l'heure actuelle, mais en tout temps. L'épargne, nous dit-on, est une vertu dont la pratique exerce une influence considérable sur la richesse nationale. L'Etat, dit la circulaire, compte sur l'épargne des particuliers et sur le sage placement de leurs fonds. On fait ressortir sous ce rapport, les avantages qu'il y a à déposer les plus petites épargnes à la banque du gouvernement fédéral.

Les verrues aux mains sont une laideur qui peine beaucoup de femmes. Le Holloway's Corn Cure les fera disparaître sans qu'il en demeure la moindre trace.

Cote du Grain

MARDI SOIR, 10 OCTOBRE 1916

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	171	170¾	164¾	163¾	163¾
No 2 Nord..	168	167¾	162¾	160¾	160¾
No 3 Nord..	163¼	162¾	156¾	152¾	152¾
No 4 Nord..	151¾		140¾	139¾	137¾
No 5 Nord..	135¾		128¾	127¾	
No 6 Nord..	128¾				
Fourrage ...	110¾				
AVOINE					
2 C. W.	54⅜		52⅞		
3 C. W.	52⅜		51⅜		
Extra 1 four.	52⅜		51⅜		
No 1 four. ..	52⅜		51⅜		
No 2 four. ..	51⅞		50⅜		
Rejeté	51⅞				
ORGE					
No 3	101		95		
No 4	94		89		
Rejeté	82½		77½		
Fourrage ...	82		77		
LIN					
1 N. W. C. ..	235				
2 C. W.	232				
3 C. W.	207				
Rejeté	207				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre	170¾	54⅜	235	100
Novembre ..	169½		230¾	
Décembre ..	164¾	53½	229	
Mai	167¾	55¼		

Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

BETAIL

Mardi, le 17 octobre

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix ....$6.60 à $6.75
Bon ....$6.00 à $6.50
Moyen ....$5.50 à $5.75

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix ....$6.50 à $6.75
Bon ....$5.75 à $6.00
Moyen ....$5.25 à $5.50
Ordinaire ....$5.00 à $5.25

De 700 à 1,000 livres—
De choix ....$6.40 à $6.65
Bon ....$6.00 à $6.25
Moyen ....$5.50 à $6.00
Ordinaire ....$4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
Choix ....$6.00 à $6.10
Bon ....$4.75 à $5.00
Moyen ....$5.00 à $5.25
Ordinaire ....$4.60 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix ....$5.50 à $5.85
Bon ....$5.50 à $5.85
Moyen ....$4.50 à $4.75
Ordinaire ....$3.75 à $4.25

De 800 à 1,000 livres—
De choix ....$5.00 à $5.25
Bon ....$4.25 à $4.50
Moyen ....$4.00 à $4.25
Ordinaire ....$3.25 à $3.75

Boeufs (Bulls)

De choix ....$5.35 à $5.65
Moyen ....$4.75 à $5.25
Bologne ....$4.00 à $4.25
"Cutters" ....$3.25 à $3.75
"Canners" ....$2.50 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon ....$6.00 à $6.25
Moyen ....$5.50 à $5.75
Ordinaire ....$3.75 à $4.85

Veaux

De choix ....$7.25 à $7.75
Bon ....$6.75 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix ....$5.75 à $6.10
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix ....$5.50 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix ....$5.65 à $6.00
Moyen (taureaux) ..$5.25 à $5.50
Ordinaire (taureaux)
Prix ....$4.90 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix ....$5.50 à $5.75
Moyen (taures) ....$5.25 à $5.50
Ordinaire (taures) ..$4.75 à $5.00

Porcs

De choix ....$9.75 à $10.00
Lourds ....$7.75 à $8.00
Légers ....$8.75 à $9.00
"Stags" ....$5.50 à $6.00
Truies ....$6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix ....$9.00 à $9.25
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix ....$7.00 à $8.00
Lourds ....$7.75 à $8.00
Légers ....$7.75 à $8.25

LES PRODUITS

Mardi soir, le 17 octobre

Beurre

Crèmerie, briquette fraîche.
Prix .... .37 ..
Man. (Solids — Prix du gros) .... .35 .36
De ferme .... .28 .30

Oeufs

No 1 frais. La doz. ..... .30 .32

Patates

Manitoba, 10 livres .... .75 .80
C-B. Au char. le bois .. .80 ...
Manitoba. Le boisseau.. .65 ..

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. ...$4.50
Lakewood $4.37½
Harvest Queen $4.25
Medora $3.65
XXXX $2.65
Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $4.50
Medallion $4.37½
Three Stars $4.25
Maitland $3.95
Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) ...$4.50
Mount Royal $4.40
Glenora $4.30
Centennial $4.30
Manitoba $3.65
Whole Wheat $4.25
Graham $4.25
XXXX $3.30

Alimentation

Son — en sac $24.00
"Shorts" $26.00
Avoine cassée $36.00
Orge et avoine $36.00

Foin

Naturel, No 1 ....$11.00
Naturel, No 2 ....$10.00
"Midland", No 1 ....$ 9.00
"Midland", No 2 ....$ 8.00
"Timothy", No 1 ....$15.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps.
Prix .... .16 .17
Poules No 1 .... .13 ..
Vieux coqs .... .10 ..
Canards No 1 .... .13 ..
Cannetons No 1 ..... .15 ..
Oies No 1 .... .13 ..

Londres, 11. — M. Asquith a aujourd'hui demandé à la chambre des communes un crédit de 300 millions de livres sterling, soit un milliard et demi de piastres, pour continuer la guerre.

LES MARIAGES MIXTES EN ONTARIO

(Le **Droit**)

Le gouvernement de l'Ontario vient de publier le rapport officiel des naissances, mariages et décès dans la province Nous avons parcouru à la hâte ce document important et nous y avons relevé certains chiffres très éloquents sur la question des mariages mixtes.

Nous ne nous attarderons pas à faire la thèse mille fois établie que les mariages mixtes entre catholiques et protestants sont la source la plus féconde des apostasies. Le Dr Lambing qui a étudié cette question dans tous ses détails en arrive à la conclusion que 90 pour cent des enfants, nés de mariages mixtes perdent la foi. C'est d'ailleurs ce que la Sainte Eglise nous laisse entendre, en condamnant sévèrement de telles alliances.

Chez les Canadiens-français, heureusement, les mariages mixtes sont très rares, et c'est ce que les chiffres officiels du gouvernement démontrent. Il est assez difficile de donner, pour chaque district, la proportion exacte de ces mariages, chez les catholiques de langue française et chez ceux de langue anglaise; mais ce qui ressort des chiffres que nous allons donner, c'est que la proportion des mariages mixtes est en raison inverse de la population française. C'est-à-dire que dans les districts où les catholiques sont en grande majorité de langue française, les mariages avec des protestants sont très rares.

* * *

Dans toute la province de l'Ontario, pour l'année 1914 il y eut 23,245 mariages. De ce nombre il y a 4,374 mariages dans lesquels au moins l'un des contractants est catholique. On compte 3,435 mariages entre catholiques et 939 mariages mixtes, soit 21 pour cent.

Nous allons donner un tableau montrant la population catholique totale, la population catholique de langue française, le nombre de mariages, le nombre de mariages mixtes et leur pourcentage. Nous verrons qu'à mesure que la population de langue française augmente, les mariages mixtes diminuent.

Localité—	Pop. Cat.	Can.-Fran.	Mar.	Mar. Mix.	P.C.
Toronto	43,080	4,559	701	257	36 p.c.
London	5,262	409	549	25	42 p.c.
Peterboro	4,566	851	33	10	30 p.c.
Niagara Falls	1,749	140	59	28	47 p.c.
St. Catherine	2,262	310	64	19	30 p.c.

Dans ces centres où la population catholique est de langue anglaise, la proportion des mariages mixtes est de 30 pour cent et au-dessus. Voyons maintenant pour les districts où les Canadiens français sont en majorité.

Localité—	Pop. Cat.	Can.-Fran.	Mar.	Mar. Mix.	P.C.
Kent	9,658	5,956	92	15	16 p.c.
Stormont .... Dundas .... Glengarry	28,555	17,064	163	27	16 p.c.
Témiscaming ..... Nipissing	38,804	26,277	260	30	11 p.c.
Essex	25,809	20,733	263	65	24 p c
Prescott .... Russell	47,625	42599	275	2	¾ p.c.

* * *

Ces chiffres sont d'une éloquence sans égale. Partout où les Canadiens français sont en majorité, les mariages mixtes se font plus **rares. Bien** plus, on pourrait dire que le fléau des mariages mixtes disparaît presqu'entièrement là où les Canadiens français sont le moins exposés à l'influence anglaise.

Ainsi, dans Essex, le pourcentage est de 24, mais il ne faut pas oublier que la ville de Windsor, à cause de son voisinage avec les Etats-Unis est un puissant facteur dans ce chiffre élevé.

Dans Kent et Stormont, Dundas et Glengarry, les Canadiens français ont à se défendre contre des tentatives sans cesse renouvelées d'assimilation et ils sont privés des principaux moyens de défense.

Dans Kent et Essex, nos compatriotes sont isolés; ils ont subi et subissent encore le désastreux effet de l'anglicisation.

Dans Stormont, Dundas et Glengarry, les Canadiens-français sont privés de pasteurs de leur langue et c'est la plus terrible épreuve à laquelle un groupe catholique peut être soumis, et c'est ce qui explique la proportion de 16 p.c.

Le seul centre où les Canadiens français peuvent se développer dans le sens de leurs aspirations sans être en butte à toutes sortes d'obstacles, c'est le district comprenant les comtés de Prescott et Russell. Aussi les mariages mixtes sont à peu près inconnus. Sur un total de 275 mariages on ne compte que 2 mariages mixtes et il ne serait pas surprenant que ce ne soient pas des Canadiens français.

* * *

On sera peut-être étonné de ne pas voir la ville d'Ottawa dans ces tableaux. Nous avons préféré traiter le cas séparément. La ville d'Ottawa possède une population catholique totale de 38,709. Les Canadiens français sont au nombre de 25,346. En 1914, nous avons eu 442 mariages dont 85 furent des mariages mixtes.

Nous avons donc, dans Ottawa, une proportion de catholiques de langue française, deux contre un. Si les mariages sont répartis strictement d'après la population, ce qui n'est certes pas une injustice à l'égard des catholiques de langue anglaise, nous aurons 288 mariages pour les Canadiens français et 154, pour les autres.

Or, nous savons que chez les Canadiens français, dans l'année 1914, on n'a eu à déplorer que 6 mariages mixtes, ce qui représente environ 2 pour cent, pendant que les catholiques de langue anglaise, en ont eu 79, ce qui est la proportion énorme de 51 pour cent.

* * *

Comment peut-on expliquer cette différence? Doit-on penser que les catholiques de langue anglaise sont moins soumis aux enseignements de l'Eglise? Assurément non. La cause du mal n'est pas là.

Les catholiques irlandais succombent en si grand nombre au fléau des mariages mixtes, à cause de la communauté de langue avec les protestants. Leur commun langage les met en relations journalières et constantes avec des protestants; ce contact continuel fait prendre la même mentalité, naître les amitiés, et de là aux fréquentations puis au mariage il n'y a qu'un pas, franchi, malheureusement, par plus de 50 pour cent des jeunes gens catholiques de langue anglaise.

Les Canadiens-français, au contraire, sont préservés de ce contact dangereux par la différence de langue. Si les nôtres savent se servir de l'anglais pour les affaires et le commerce, ils aiment à converser dans l'intimité, à épancher les sentiments de leur coeur, dans la langue maternelle, dans la seule langue qui exprime parfaitement tout ce que l'intelligence conçoit.

C'est cette barrière que nous voulons maintenir, quand nous combattons pour la langue française. Va-t-on encore prétendre que la question du français n'est pas une question de religion?

Abattons cet obstacle, et le fléau des mariages mixtes viendra décimer les rangs des catholiques de langue française, comme ceux des Irlandais. En voulant conserver notre langue, nous voulons préserver la foi de la jeune génération; car la langue maternelle seule, dans un pays comme le Canada, peut réagir contre les mariages mixtes. Et il suffit d'étudier les chiffres que nous venons de donner pour se convaincre que les mariages mixtes augmentent chez les nôtres, à mesure que la langue française a moins de liberté et moins de vigueur.

J.-ALBERT FOISY.

L'HYPOTHEQUE DU SANG

(Le **Nationaliste**)

Le mot de M. Lamarche

L'ancien député de Nicolet, M. Paul-Emile Lamarche, a eu, à la réunion retentissante de dimanche dernier, une expression qui restera, celleci:... "**Il est indécent d'hypothéquer, comme l'a fait sir Robert Borden, le sang de la nation jusqu'à concurrence de 500,000 hommes.**"

L'hypothèque du sang restera dans la langue canadienne-française. Trop de mères canadiennes, de ce temps-ci, alors que nous comptons déjà plus de 42,000 soldats hors de combat, dans la Flandre, paient cette hypothèque. Trop d'autres la rachèteront, d'ici à ce que la paix soit signée, pour que le mot disparaisse. Et qui sait si des familles qui, dès le premier jour, ont déploré notre entrée dans la guerre, ne devront pas dégrèver pour leur part l'hypothèque que sir Robert Borden consentait en un jour de mégalomanie impérialiste à la Grande-Bretagne, — qui ne la lui avait pas demandée?

L'hypothèque du sang? Ils l'ont payée, ceux qui sont mort au front, d'un éclat d'obus, d'une balle ou d'une bouffée de gaz allemands; ils l'ont payée déjà, chacun pour sa part, ceux qui nous sont revenus mutilés, borgnes, manchots, poitrinaires ou rhumatisants, d'outre-mer où on les avait envoyés pour récolter la gloire, leur disait-on; elles l'ont payée, les mères, les soeurs, les fiancées des gars morts ou mutilés. Et ce n'est pas la pension que paiera l'Etat aux invalides ou aux familles des disparus qui compensera les pertes subies. Car, cette **hypothèque du sang**, nous paierons d'ici cinquante ans quelques mililons par année, pour en amortir les conséquences dans les familles sur lesquelles elle aura d'abord pesée.

La part de la nation

Ce ne sera pas tout, cependant. Les soldats et les leurs ne seront pas les seuls à payer cette hypothèque rouge. L'Etat ne la dégrèvera pas avec son argent et ses pensions. Les effets continueront d'en peser pendant des années sur la nation elle-même.

Le Canada, pays immense, grand comme l'Europe, a une population qui ne touche guère qu'aux huit millions, et peut-être inférieure à ce chiffre. Londres et New-York à elles seules le dépassent en population. Elle n'est pas toute du même sang. Un élément considérable de la nation est de race étrangère. Une forte partie des habitants canadiens ne sont pas même naturalisés. Et c'est l'élément composé de sujets britanniques que l'on frappe de cette **hypothèque du sang.** C'est cet élément surtout qui paie le dur tribut consenti à la Grande-Bretagne sans l'autorisation explicite du pays, par un homme honorable qu'ont emporté ses sentiments.

Pour l'heure, 6,000 hommes s'enrégimentent par mois, affirme M. McCurdy, le remplaçant provisoire du général Hughes au ministère de la Milice. A ce compte donc, dans deux ans seulement, les 500,000 hommes promis par M. Borden auront été versés dans les cadres. Et si le ministère s'impatiente, comme il fait mine de commencer à l'être, il devra appliquer la conscription au pays pour trouver ses derniers 100,000 hommes.

Et pendant que, chaque mois, nous payons un acompte de 6,000 hommes sur l'**hypothèque du sang,** nos ministres continuent de crier que le pays est prospère, que le commerce va au mieux, que nos exportations décuplent, que nos industries font des fortunes. Et le consommateur, lui, paie l'**hypothèque de la faim,** créée par l'exportation illimitée de nos denrées alimentaires et par la cherté des vivres au Canada.

Hypothèque du sang, hypothèque de la faim, sir Robert Borden et ses ministres sont responsables des deux. Ils nous les ont imposés, par suite de l'exagération de notre politique de participation, dépassant les bornes de ce qu'attendait de nous la Grande-Bretagne, qui comptait sur 200,000 hommes au plus de sa colonie canadienne.

Comme Shylock exigeant sa livre de chair, le **War Office** pourrait maintenant exiger du ministère qu'il trouve au plus tôt les 500,000 soldats promis, de la part du Canada.

Si le **War Office** est un créancier sévère, — et qui pourrait l'empêcher de l'être? — s'il croit avoir besoin de ces 500,000 soldats canadiens, ne trouvera-t-il pas bon d'exiger qu'on lui paie au plus vite cette **hypothèque du sang,** alors qu'il a besoin du plus grand nombre de troupes possibles pour compléter les cadres des armées de Kitchener?

Ce que nous paierons

Il s'est trouvé, ces jours derniers, un politicien anglais, d'origine canadienne, qui, ayant fait de l'argent, est allé jouer à la politique en Angleterre; et, de passage ici, il a voulu nous donner une leçon d'impérialisme outré. Sir Hamar Greenwood, — c'est son nom, — a trouvé insuffisante l'**hypothèque du sang** que nous sommes en train de payer. Déjà 360,000 soldats sont sous les armes, à la solde du gouvernement canadien. Sir Hamar Greenwood, porté à la multiplication par ses opérations financières, et qui s'imagine qu'une nation peut multiplier ses sacrifices, pour une cause qui n'est pas bien la sienne, tout comme un brasseur d'affaires multiplie les dollars, a cru bon de dire que nous devrions faire **huit fois** plus que nous n'avons fait jusqu'ici, pour l'Empire.

Il ne trouvait pas suffisante l'hypothèque dont sir Robert Borden a grevé la nation canadienne Et ce sacrifice volontaire, — c'est du moins ainsi que l'appelle M. Patenaude, dans ses assemblées,— de milliers de Canadiens pour racheter la parole imprudente de l'homme qui nous gouverne de ce temps-ci, lui paraît négligeable, puisque, selon lui, nous devrions presque le décupler.

Ainsi ceux qui ont consenti cette **hypothèque du sang** et s'imagineront peut-être devoir en consentir une additionnelle, si la guerre se prolonge deux ou trois ans, — le principal artisan du recrutement, le colonel Williams, ne disait-il pas dernièrement à Montréal qu'il nous faudrait recruter "cinq cent mille hommes **et plus,** si la guerre dure"? — la paieront, au détriment de la nation entière.

Que sir Robert Borden et ses amis en appellent aux volontaires pour trouver les dernières mensualités à payer au **War Office** à même l'**hypothèque du sang;** qu'ils s'efforcent de racheter une signature donnée inconsidérément, dussent-ils pour cela verser dans un régiment les recruteurs comme les Rainville, les Tarte, les Robillard, les Blondin, les Patenaude et **tutti quanti** qui se battent par procuration ou parlent de faire battre les autres mais se tiennent loin des balles, soit. Mais ils n'ont pas le droit de contraindre ceux qui refusent de participer à cette aventure impérialiste à donner leurs fils, leurs frères et leurs neveux pour solder l'**hypothèque du sang** à laquelle ces jeunes gens n'ont pas été partie, n'en déplaise aux chevaliers de la conscription qui luttent à coups de mâchoires et à grande dépense de salive contre les bataillons allemands.

L'**hypothèque du sang,** qui peut-on obliger à la payer de leur sang, sauf ceux qui l'ont consentie, ceux qui ont ratifié de leurs déclarations, de leur adhésion ou de leurs actes et de leurs discours la conduite du ministère présent, dans cette affaire? Qu'on lève d'abord le bataillon des braillards jingoes et des conscriptionnistes type Rainville; qu'on l'envoie au front. Et, ce versement fait à même l'hypothèque rouge, nous verrons ensuite s'il y a lieu d'en faire d'autres à même ceux qui refusent de s'enrégimenter par conviction popitique.

Pierre Labrosse.

L'UNIFICATION DES DEUX RACES

M. Paul-Emile Lamarche parle, hier soir, devant les délégués de la province d'Ontario de la question de race. — Fière attitude.

Montréal, Qué., 10. — La mission d'entente cordiale, venue de l'Ontario, hier, est partie pour les Trois-Rivières et Québec ce matin, se déclarant enchantée de son séjour dans la métropole, séjour qui fut marqué de promenades et de réceptions, dont le clou fut le banquet donné hier soir au club Saint-Denis.

M. P.-E. Lamarche, avocat, ancien député nationaliste de Nicolet, fut le principal orateur. Il s'adressa à ses auditeurs dans un anglais qui souleva l'admiration, et parla avec une franchise qui lui valurent des applaudissements chaleureux.

"Quelques-uns prétendent, dit M. Lamarche, qu'aujourd'hui les Anglais et les Français sont séparés au Canada. Ce n'est pas mon opinion. Quelques Ontariens, lorsqu'ils discutent de cette question ne réclament que l'amputation "A bas le français". Il y en a d'autres heureusement qui pensent que l'on puisse s'occuper de ces choses sans rien déranger.

"Si vous allez au fond de l'affaire, continue M. Lamarche, vous trouverez que la plupart des griefs entre les races viennent de mésintelligences et de malentendus et la plupart des querelles sont le résultat du journalisme jaune (Les délégués ontariens applaudissent à tout rompre) et de l'ingérence des politiciens dans notre vie nationale."

Les applaudissements viennent de partout cette fois, ce qui indique combien peu d'amis ont les politiciens parmi cette assistance.

"Certaines questions de races font l'affaire des libéraux et des tories, mais qu'est-ce que cela a à faire avec le pays? Luttons-nous pour un parti, une clique ou un clan, ou voulons-nous être et rester toujours une nation?

"Prenez la question des écoles d'Ontario, quelle est-elle? Les Canadiens-français ont été calomniés dans la province d'Ontario par le journalisme jaune. On a dit d'eux qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants apprennent l'anglais et que c'était leur but de forcer les enfants anglais à apprendre le français.

"C'est un mensonge. Après la perte du privilège d'apprendre et de parler français, la plus grande perte de l'enfant canadien-français ce sera de ne plus avoir le privilège d'apprendre et de parler l'anglais. (Applaudissements.)

"La Confédération canadienne est une société, et il importe que chaque partie fasse des suggestions, non seulement au point de vue canadien-français mais au point de vue canadien, dans son vrai sens. C'est au peuple de voir s'il ne serait pas mieux d'appliquer la loi naturelle dans la cause des enfants canadiens-français. Il est mieux d'avoir de bons Français que de mauvais Anglais. C'est là toute la question. La mentalité de l'enfant est ce qu'il y a de plus sacré et la nature ne doit pas être défigurée de même que la volonté de Dieu ne doit pas être combattue.

"Je comprends, dit ensuite M. Lamarche, le point de vue des Impérialistes et je les admire parce qu'ils luttent pour un idéal et à cause de cela ils sont au-dessus des Grits et des Tories. (Applaudissements prolongés). Quelques-uns de ces Impérialistes croient que si un homme n'est pas aussi dévoué à l'Empire qu'à son propre pays, il est dans le mauvais chemin.

"L'Empire Britannique est le plus grand du monde et nous l'aimons, mais pas plus que notre propre pays. Je vous dirai franchement que si j'avais à choisir entre le démembrement de l'Empire ou de mon propre pays, je serais pour ce dernier. Cette opinion peut paraître scandaleuse à quelques-uns d'entre vous. (Les délégués crient: Non. Non.)

Pourquoi faire croire au peuple que le Canadien-français est déloyal parce qu'il a un patriotisme canadien? Nous sommes ici ce soir pour travailler à l'unification des deux races, mais cette unification ne doit pas être la priorité d'une race sur une autre.

"Si nous sommes des hommes intelligents, nous comprendrons que nous ne sommes pas ici pour régler des difficultés qui sont de tous les temps. (Applaudissements.) Nous devons régler ces questions d'une façon équitable et juste.

"Le drapeau britannique est assez large pour abriter la race qui a colonisé ce pays et celle qui est venue ensuite pour le gouverner.

"Aucun de vous, continue M. Lamarche, s'il est bien pénétré du British fair play, ne voudra me forcer à ployer le genou devant le conquérant, mais comme sujet anglais qui vole à la défense des petites nationalités, vous voudrez appliquer le même principe au Canada. Nous sommes de loyaux sujets de Sa Majesté. Certains croient qu'il est nécessaire de nous faire un apel au nom de la France. Ce n'est pas nécessaire. J'ai le sang et la mentalité française, mais au point de vue constitutionnel et politique tout ce que j'ai est anglais. Mes pères, après la bataille des Plaines d'Abraham, ont signé le traité. Je n'irai pas troubler leur sommeil dans la tombe, mais je m'en tiendrai à leurs engagements en restant fidèle à l'Angleterre pour la défense du sol canadien.

M. Lamarche en vient au recrutement et parle d'une publication de Toronto qui traite les Canadiens-français de lâches. Plusieurs délégués se lèvent pour protester contre les déclarations de ce journal.

"D'après le système du volontariat, dit M. Lamarche, chacun n'est responsable que de soi et non pas de sa famille et encore moins de sa province. Bien que je ne sois pas en faveur de la conscription, j'aimerais mieux ce moyen employé actuellement. (Applaudissements prolongés.)

Actuellement, c'est la conscription mais appliquée seulement aux pauvres gens.

Des délégués crient: Non; d'autres crient: Oui.—C'est cela. Vous êtes ici, dit M. Lamarche, pour entendre une franche expression d'opinion. Si le Canada doit s'en tenir à la promesse faite par sir Borden, sans l'assentiment du parlement, que l'on demande d'abord aux électeurs ce qu'ils en pensent. Toute l'assistance se lève et applaudit. Je suis dégoûté, dit M. Lamarche, de l'hypocrisie qui se cache derrière le recrutement. Les pauvres gens sont forcés d'aller à la guerre tandis que d'autres retirent des bénéfices de cette même guerre. M. Lamarche dit en terminant, que s'il a exposé son opinion aussi clairement, c'est qu'il ne voulait pas passer pour un peureux. Il espère que les délégués iront dire aux citoyens d'Ontario qu'ils ont rencontré dans le Québec de bons Canadiens qui veulent avoir un beau et grand pays.

Les autres orateurs furent les sénateurs Dandurand et Beaubien, Z. Hébert et M. Arthur Hawkes, organisateur de la tournée.

A la mission ontarienne s'étaient joints au banquet des représentants du commerce du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ainsi que de nombreux Anglo-Canadiens marquants de Montréal.

Le matin, les délégués furent reçus officiellement par la ville, ils visitèrent l'Ecole des Hautes-Etudes, le Mont St-Louis, l'arsenal du 65e régiment, le Mont-Royal, l'Ecole Technique et le port.

TIENS! DU FRANCAIS?

Sir Max Aitken lira sans doute avec chagrin la chronique de Philip Gibbs, parue dans les journaux de lundi dernier, où celui-ci raconte les exploits de soldats canadiens-français autour de Courcelette.

Ne voilà-t-il pas que Philip Gibbs s'avise d'écrire que les nôtres parlent le français?

Et, ce qui est pis, ne voilà-t-il pas que non seulement les paysans français comprennent nos gars, comme l'écrivait peu de jours auparavant Philipe Gibbs, qui les a entendus causer ensemble dans les petits villages du front, mais qu'il y a jusqu'aux Allemands sachant le français qui comprennent les pious-pious du 22e?

C'est le reste des restes, la fin de la fin!

Pourtant, sir Max Aitken n'avait-il pas écrit ou laissé écrire par quelque plumitif qui signait de son nom, que les nôtres, dans les hôpitaux et au front, parlent "a French-Canadian Patois", tandis qu'un autre parlait de leur "queer Quebec French"?

Eh bien! Gibbs a trouvé plus vrai et mieux que cela. Il s'est aperçu que nos gars parlent tout simplement français. Et sa chronique du 23 septembre y revient à deux ou trois fois.

"Deux commandants de bataillons ennemis, faits prisonniers, comparurent devant le colonel canadien-français. Un des officiers allemands était baron, bouffi d'orgueil, mais homme brave et qui croyait s'tre rendu à un détachement nombreux. Quand il vit qu'il commandait des troupes bien plus fortes que celles qui l'avaient attaqué, il laissa voir sa confusion et son humiliation. Il essaya de masquer tout cela d'arrogance et de mépris, mais le petit colonel canadien-français le ramena à la raison en peu de mots et avec une pointe d'humour ironique. "Vous êtes maintenant notre prisonnier", dit-il, "je vais vous envoyer avec les blessés, sous le drapeau de la Croix-Rouge. Si vos gens ne respectent pas cet insigne, ce ne sera pas notre faute si vous êtes blessé". Le baron partit avec les blessés. Il exprima sa surprise de ce que les Canadiens **parlassent si bien le français...**". Tiens, tiens, nos gars qui parlent **bien** le français, assez bien pour se faire comprendre d'un baron prussien! Un colonel canadien-français du nom de Tremblay qui vient de Chicoutimi et qui parle le français? Où diable l'ont-ils appris, ces gens de Chicoutimi, eux, qui, d'après Toronto et sir Max Aitken, parlent comme tous les nôtres "un patois" et, d'après le député Morphy, **"a beastly horrible French"?** Où donc, sinon dans **nos** écoles?

Mais il y a pis! Il y a jusqu'aux soldats du 22e qui parlent le français. Où s'arrêtera cette ignominie? "Pendant des heures, il y eut chasse dans les abris souterrains. Les Canadiens-français pourchassaient les Allemands et se querellaient avec eux **en français,** et les taquinaient avec une bonne humeur rude et leur montraient une sorte d'amitié fruste. "Nous reprendrons Courcelette", dit un Allemand fâché. — Vous ne le reprendrez pas", dit un Canadien-français. — Nous reprendrons toute notre ligne et Courcelette aussi", dit l'Allemand. "Il y aura une grosse contre-attaque." — "Pas de blague, Fritzy.", continua l'autre, "vous ne reprendrez pas un mètre de Courcelette, quand bien même toute l'armée allemande reviendrait ici, ne t'y trompes pas, mon vieux." Est-ce que Toronto ne trouvera pas cela horrible? Le député Morphy avait bien raison de dire que nos gens parlent un "beastly horrible French", puisque ne voilà-t-il pas qu'un soldat allemand parle en français avec un Canadien-français qui le querelle? Où ce scandale s'arrêtera-t-il?

Mais ce n'est pas tout. "Un officier canadien-français blessé captura cinq Allemands, puis trop faible, il ne put gagner l'ambulance seul. **Il leur parla français,** l'un d'eux au moins le comprit et il leur ordonna de lui fabriquer une civière, en tenant son revolver sous leur nez. Ils en firent une et le transportèrent. Deux médecins allemands aidèrent à panser les blessés, et travaillèrent bravement, des heures durant, sous les obus. L'un d'eux s'opposa à ce qu'il y eût une sentinelle près de son abri. ...Le colonel des Canadiens-français les remercia de leur travail et laissa la sentinelle à son poste."

Encore des Allemands qui ont compris le colonel Tremblay, encore des gens, — l'officier blessé et lui — qui ont parlé **en français** à des Allemands. Du diable si ces Allemands ont trouvé que nos gens parlaient un "**beastly horrible French**" ou un **French-Canadian patois**"!

Et pourtant, Toronto la pure, Toronto l'intellectuelle, Toronto, foyer de science et de langues, Toronto qui veut apprendre le russe, Toronto qui parle le **Parisian French,** — et qui l'a même inventé puisqu'on ne le parle que là, — Toronto continuera de croire, en dépit de Gibbs, et après Bazin, Jusserand, Labori et cent autres Français de France, que nous parlons, comme l'écrit sir Max Aitken ou son secrétaire, "**a French-Canadian patois**"!

Paul Moreau.

LE CHEVAL DE LA BARONNE

La baronne de Longueil, dernière du nom et descendante des fameux Lemoyne, a été le sujet de plusieurs anecdotes typiques. En voici deux qui nous ont paru intéressantes.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant, quelque peu bizarre. Ainsi, pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbustes qui couvraient alors l'îlot situé vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom, qu'il n'a cessé de porter depuis, d'île aux gorets!

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant, à ses idées d'économie, la dame de Longueil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui, pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier **Bread!** A ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les **huc!** ne l'eussent fait avancer. Mme la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants — cet âge sans pitié — criaient de nouveau **Bread!** et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

A. Achintre.

"L'Ile Sainte-Hélène."

MARRAINES DE GUERRE

Du **Télé-Mail:**

—Et puis, elle m'a offert des huîtres, des huîtres fameuses.

—Evidemment... des huîtres de "marraine".

EN PROVINCE

BROAD VALLEY

Le Parigot n'est pas mort, comme aurait pu le faire supposer son long silence. Il était tout simplement en villégiature dans le Sud-Ouest, comme doit le faire chaque année, à cette époque, toute personne qui connait les bonnes manières... et sa bourse.

A son retour, il s'empresse de rassurer ses amis et de leur promettre pour la semaine prochaine une poignée de nouvelles qui, pour la plupart, seront des vieilles nouvelles.

Le Parigot.

SAINT-LEON

M. François Lesage épouse Mlle Clémentine Labossière

Lundi dernier M. François Lesage, de Notre-Dme de Lourdes, conduisait à l'autel Mlle Clémentine Labossière, de cette paroisse.

La mariée était ravissante dans son costume de voyage bleu-marin. Elle fut couronnée à l'autel de la Vierge Immaculée par deux Enfants de Marie. Pendant cette cérémonie le choeur chantait ce cantique si ancien, mais toujours nouveau: "Je suis l'enfant de Marie".

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Marie-Antoine, assisté des Pères Jean-Marie et Benedict, comme diacre et sous-diacre. Après la messe, aux sons harmonieux d'une marche jouée sur l'orgue, les heureux époux se rendirent à la sacristie et quelques instants plus tard le gai carillon des cloches nous annonça leur départ pour aller prendre diner chez M. Joseph Labossière, père de la mariée.

M. et Mme Lesage prirent ensuite le train pour aller saluer leurs parents à Saint-Boniface et Sainte-Anne des Chênes.

Nos meilleurs voeux pour de longues années de bonheur et de prospérité les accompagnent.

Saint-Léon perd en la personne de Mme Lesage une de ses paroissiennes les plus estimées. Au foyer paternel les années ne feront que graver plus profondément dans la mémoire le souvenir de cet ange de bonté dont le séjour, hélas! y a été si court.

Fleur de Blé Noir.

SAINT-MALO

La semaine dernière M. le Curé a fait sa visite pastorale dans la paroisse. Le temps s'était mis au beau pour la circonstance, car nous avons eu une très belle semaine. Chacun lui fit bon accueil, voyant en lui le digne représentant de Dieu. Espérons que sa visite a laissé parmi nous des fruits abondants de sanctification.

• • •

M. W. Clément, notre fromager, a rapporté le premier prix pour son fromage à la dernière exposition de Brandon. Nos sincères félicitations à l'heureux gagnant. Il est vrai qu'il est encourageant de faire du beau fromage. Ne s'est-il pas vendu ces jours derniers 21¾ sous la livre. C'est incroyable.

• • •

Mlle Yvonne Bourgeois est retournée à Rainy River après une visite de plusieurs jours chez ses nombreux parents.

• • •

M. I. Clément, de Winnipeg, était en visite chez son beau-frère M. F. Robert, dimanche dernier.

• • •

Mme A. Tétreault est revenue après un séjour de quelques semaines chez sa soeur, Mme E. Coulombe, de Sainte -Rose du Lac.

• • •

Notre bonne Soeur Supérieure est partie lundi dernier pour l'hôpital, afin d'y faire soigner ses yeux qui la font terriblement souffrir depuis quelques semaines. Espérons que nos craintes sont vaines, et qu'elle nous reviendra bientôt en parfaite santé continuer parmi nous son oeuvre de dévouement qu'elle remplit depuis bientôt douze ans avec tant d'abnégation.

Malouine.

SAINT-NORBERT

Adieu mes dix-sept ans!

Il est onze heures du soir. Dans une heure j'aurai dix-huit ans. Qu'il m'en coûte de vieillir, de dire adieu à mes dix-sept ans, si beaux, si pleins de rêves. Oh! qu'il m'en coûte et avant que cette heure ne sonne, pendant que j'ai encore dix-sept ans, je veux redire bien haut combien je regrette cet âge si beau et si délicieux.

Dix-sept ans! c'est l'âge par excellence, l'âge où tout est permis (excepté le mal). C'est une halte entre notre adolescence terminée et notre virilité à l'horizon. Et dire que dans une heure j'aurai franchi la limite qui me sépare pour l'éternité de l'âge le plus exquis, j'aurai quitté définitivement mon adolescence et je serait un homme.

Etre un homme! cette perspective m'effraie. Que de devoirs le titre d'homme ne comporte-t-il pas avec lui? Etre un homme dans toute la force du mot, c'est noble et grand; mais que c'est difficile!... Il faut être sérieux, digne, réservé. Hier, il m'était permis de critiquer, de me moquer de tous les commerces. Mais demain, il me faudra faire le mien, et le faire courageusement et dignement. Hier, l'on me regardait comme un enfant, l'on ne s'occupait guère de moi; demain, tous les cercles me réclameront et voudront me voir dans leur enceinte. Hier, il m'était permis de me taire, de demeurer dans l'ombre; demain il me faudra parler et agir. Hier, c'était encore le rêve; demain, ce sera la réalité. Devant cette réalité que j'ai tant et si souvent désirée, je recule, j'ai peur. Je ne suis pourtant pas lâche.

Adieu, les faiblesses et les défections... Minuit sonne... J'ai dix-huit ans. Je suis un homme; et c'est en homme que je dois agir.

"J'ai Dix-Huit Ans."

• • •

M. Joseph Pelland, de Saint-Norbert, est revenu enchanté d'une promenade à Saint-Boniface.

• • •

Les chansons

Le coeur a des oreillettes très délicates, le coeur français surtout, le **coeur de velours!** Oreillettes de velours veulent chansonnettes de velours. Rien ne les froissent autant que la chanson anglaise au son flegme de fer-blanc et rien ne blesse autant leur simplicité gauloise que l'immoral désordre de la chanson américaine. Jeunes gens, jeunes filles de Saint-Norbert, qu'est-ce qu'elles vous disent ces chansons sans rimes ni bon sens que vous avez le courage de chanter pour vous ennuyer dans vos réunions intimes? Quel plaisir trouvez-vous à hurler des "rags" accompagnés d'accords son de chaudrons?!!! Ah! si vous avez le coeur français, oui, vous les préfèrerez nos chansons canadiennes. A la Claire Fontaine des souvenirs nationaux vous irez retremper vos traditions ancestrales, aux Pieds du Grand Chêne vous irez reprendre des forces patriotiques et c'est alors que sur la plus Haute Branche, le Rossignol, au coeur français, chantera, fortissimo, à la langue française, l'inoubliable refrain: "Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai".

De Toutsoncoeur.

SAINT-CLAUDE

Joseph Bodin a fait construire, sur ses nouvelles propriétés, un garage à auto et une grande écurie.

• • •

La salle des séances, de belle proportion et en conformité avec le programme d'innovations locales, proposées par le cercle Saint-Claude A. C. J. C., sera bientôt terminée. Elle sera inaugurée au cours du mois de novembre par un bazar au profit de l'église.

• • •

On annonce le départ prochain du sympathique chef de gare, B. Bellanger, promu à la direction d'un dépôt dans les magasins de freight du C. P. R., à Winnipeg.

• • •

François Sennie, parti en août 1914 avec le 101e bataillon de Calgary, est mort en France le 22 septembre dernier, des suites de ses blessures. Blessé trois fois, il est volontairement retourné trois fois au feu; il était caporal au moment de sa mort. Nos sympathies à sa famille.

• • •

Le cercle local de l'A. E. C. F. du Manitoba a eu une réunion importante dimanche dernier.

• • •

On charge en ce moment le troisième char de pommes de terre à notre station. Que de patates! grand Dieu.

• • •

Paul Joberty s'est engagé dans un bataillon de Calgary. Il est parti le 16 octobre.

Saint-Claude.

FANNYSTELLE

Samedi le 30 septembre, deux de nos dévouées institutrices, les RR. SS. Saint-Charles et Geneviève, o.m.i. et S.-C., accompagnées d'un bon nombre d'écoliers, se rendaient à Elm Creek, Man., pour assister à l'exposition scolaire en cet endroit.

Comme l'an dernier les élèves de l'école de Fannystelle firent bonne figure et remportèrent de brillants succès.

Nous reproduisons la liste des gagnants et les prix décernés à nos chefs petits et petites.

Exhibit No 1: Ouvrages de la ferme: Barrière, Harold Stevens, 1er prix: $1.00. Cage à volaille, Harold Stevens, 2me prix: 50 sous.

Exhibit No 2. — Blé d'Inde (à fourrage), Marie-L. Hamel, 3me prix: 50 sous.

Exhibit No 5. — Volaille.

Poules "Buffed Orpingtons", Lucien Piché, 1er prix: $1.00

Poules "Buffed Orpingtons", Madeleine Ménard, 2me prix: 50 sous.

Poules "White Wyandottes", Harold Stevens, 1er prix: $1.00.

Poules "White Wyandottes" 2me prix: 50 sous.

Poules "White Leghorns", Gertrude Dureault, 1er prix: $1.00.

Poules "Plymouth Rock", Florida Cyrenne, 2me prix: 50 sous.

Poules "Rhode Island Red", Lucien Guyot, 1er prix: $1.00.

Poules "Rhode Island Red". Aimé Hamel, 2me prix: 50 sous.

Poules "Barred Plymouth Rock", Angele Piché, 2me prix: 50 sous.

Exhibit No 6. — Conserves.

Fèves: Rose-Anna Poirier, 2me prix, 50 sous.

Pois: Ruth Walmsley, 3me prix, 25 sous.

Département d'Education. — Classe A. — Compétition des écoles.

No 1—Collection de légumes, 1er prix: $1.50.

No 2—Collection d'ouvrage à la main, 3me prix: 25 sous.

No 3—Chorale, (chant), 1er prix: $1.00.

Collection de bois: Ruth Walmsley, 1er prix: 75 sous.

Classe C. — Industries.

Collection de Couture: Alice Mollot, 1er prix: 75 sous.

Ouvrages de fantaisie à l'aiguille: Rose-Anna Poirier, 1er prix: 75 sous.

Tricots: Marie-L. Hamel, 1er prix: 75 sous.

Gâteau (cuisine): Marguerite Arnal, 1er prix: 75 sous.

Classe D. — Ecriture et dessin.

Carte de notre municipalité: Ruth Walmsley, 1er: 75 sous.

Carte de notre municipalité: Lucien Piché, 2me: 50 sous.

Ecriture: Madeleine Ménard, 1er prix: 50 sous. Rose-Anna Poirier, 1er prix: 50 sous. Alice Mollot, 2me prix: 40 sous.

Dessin: Ruth Walmsley, 1er prix: 75 sous. Lucien Piché, 2me prix: 50 sous.

Composition sur la guerre: Ruth Walmsley, 3me prix: 30 sous.

Nous sommes parfaitement satisfaits du résultat obtenu à cette exposition. Nous remercions vivement nos dévouées religieuses d'avoir si bien préparé le tout, car, inutile de dire ici que les élèves de l'école de Fannystelle ont remporté une brillante victoire sur les élèves de langue anglaise, avec qui ils ont concouru.

C'est là la centième preuve, la centième fois, que l'éducation donnée par un ordre religieux est bien supérieur à l'enseignement des écoles entièrement publiques et protestantes. Enfin, c'est la recommandation de MM. les inspecteurs anglais, qui eux aussi, sont plus que satisfaits de nos écoles.

Donc nous remercions les parents de l'encouragment qu'ils ont donné à leurs enfants, contribuant ainsi à faire de cette exposition un succès complet sur toute la ligne.

• • •

M. et Mme Louis Moreau et leur famille, de Notre-Dame de Lourdes, Man., et M. et Mme John Moreau, de Cardinal, Man., étaient en promenade, les hôtes de Mme V. Guilbault.

• • •

M. Guy Phillips est retourné à Aurora, Ill, lundi dernier.

• • •

M. Crummy, d'Argyle, Minn., est en voyage d'affaires à Fannystelle.

• • •

M. Joseph Lapointe, de Notre-Dame de Lourdes, Man., était en promenade ici, ces ojurs derniers.

• • •

M. Edmond Poirier est en visite à Broadvalley, Man.

• • •

Mlle Ernestine Guilbault est en visite à Notre-Dame de Lourdes, chez des parents.

• • •

Mme Veuve Israël Beaupré nous a quitté pour aller passer quelque temps chez son fils M. Arthur Beaupré, de Broadvalley, Man.

• • •

M. Ferdinand Lacourse est de retour de Harris, Sask., où il a passé l'été.

• • •

Nous commençons à sentir un brin d'hiver. Le vent froid du pole nord vient en avant-garde nous prédire que l'hiver est proche.

Yvonnic.

LA SALLE

La grand'messe de dimanche dernier marquait l'ouverture des Quarante-Heures en notre paroisse. L'abbé Decelles, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Boniface, fit le sermon.

• • •

Nos fermiers ayant pour la plupart terminé leurs battages, tous se font un devoir de suivre avec assiduïté les exercices des Quarante-Heures.

• • •

La paroisse de La Salle souhaite une cordiale bienvenue à son nouveau curé, M. l'abbé Halde, jusqu'ici curé de Laurier. Elle regrette aussi sincèrement le départ prochain de M. l'abbé Gendron, qui lui a fait tant de bien et que la maladie contraint de prendre sa retraite.

• • •

M. White, du Collège d'Agriculture, qui venait d'acquérir de Mme Bélanger les mille acres de terre qui faisaient autrefois partie de la propriété du Collège de Saint-Hyacinthe, Qué., a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie, au cours de la semaine dernière. Il était à travailler avec un engin sur sa nouvelle ferme, lorsqu'il se fit prendre dans l'engrenage de la machine, et ne put appeler au secours. On ne trouva le cadavre que 48 heures après l'accident.

• • •

M. Oscar Jacobson, un sympathique Hollandais, depuis une couple d'années au service de M. Wilfrid Lagacé, était de passage à Winnipeg par affaires, samedi dernier.

SAINTE-AGATHE

Un maître autel

Dimanche dernier, à la grand'messe, le curé fit part de son intention de doter notre église d'un magnifique maître-autel. L'empressement avec lequel tous les paroissiens apportent leur généreuse obole à cette fin, montre bien que cette noble et pieuse oeuvre rencontre l'approbation générale.

• • •

On fête leur retour

M. et Mme Tancrède Gauthier nous revenaient vendredi dernier de leur voyage de noces aux Etats-Unis. L'agréable température dont nous jouissions au cours de toute la semaine dernière a grandement contribué à leur rendre ce voyage plaisant au superlatif.

A l'occasion du retour de l'heureux couple, quelques parents et amis, au nombre desquels on comptait Mlles Marie de Liesse, Yvonne, Marie-Rose Lagacé, MM. Wilfrid, Clovis, Zéphirin Lagacé et Willie Levasseur, de LaSalle, A. Gélinas, de Winnipeg, M. et Mme Conrad Gauthier, de Saint-Adolphe, M. et Mme Donat Levasseur, de La Salle, étaient les hôtes bienvenus de la famille Gauthier. Un excellent dîner leur fut servi chez M. Cyrille Nollette, beau-frère du marié, où ils s'amusèrent bien tout l'après-midi. Le soir, les membres de la famille Nollette se joignirent aux visiteurs pour se rendre chez les parents du marié, où le souper avait lieu. Tous les invités s'accordent à louer l'habileté et le bon goût dont Mlle Anna Gauthier fit preuve dans la préparation et le service de ce délicieux souper.

Vers les 8 heures, une vilaine pluie, tombant d'un ciel couvert de nuages, faillit rompre le plaisir d'une soirée qui, à l'intérieur du foyer nouvellement fondé, s'annonçait vive et pleine de gaieté; M. Wilfrid Lagacé avait dirigé son auto sur la route de La Salle. Soudain, le regret d'avoir si tôt quitté une douce réunion de plaisir s'empara du coeur de ses joyeux passagers et se propagea même, dit-on, aux pneus de la machine...! Ainsi s'explique comment la soirée reprit son cours.

S'est-on amusé? Les petites heures du matin, lundi, surprirent tous les jeunes gens en proie au plaisir; les grosses heures de la matinée virent encore deux braves jeunes hommes debout, conjurant le sommeil qui leur avait ravi leurs gentilles compagnes et leurs gais compagnons.

En partant, lundi, tous les visiteurs remercièrent cordialement les familles Gauthier et Nollette du chaleureux accueil qu'elles leur ont fait, et souhaitèrent aux nouveaux mariés une douce et interminable lune de miel.

G. Veillé.

RAINY RIVER, ONT.

Mort accidentelle

M. Toussaint Lécuyer vient de trouver la mort dans des circonstances des plus pénibles. Après avoir travaillé toute l'après-midi de mardi le 10, à moissonner des patates sur le terrain de la Rainy River Lumber Co., il s'en retourna chez lui. Comme il avait un assez long trajet à parcourir, il piqua au plus court et suivit la diagonale. Arrivé au coin du champ il lui fallait traverser une clôture de fil de fer qu'il connaissait bien par coeur pour l'avoir traversée déjà plusieurs fois; mais ce devait être la dernière. Un fil électrique s'étant rompu, il avait établi un courant dans toute la clôture. M. Lécuyer n'avait pas sitôt mit la main sur le fil qu'il s'affaissa et ne donna plus aucun signe de vie. Tous les efforts pour le ramener à la vie furent inutiles.

Le défunt laisse une femme et sept enfants pour le pleurer.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi. Toute la paroisse s'est rendue pour honorer les restes mortels d'un citoyen intègre, d'un catholique à foi vive et éclairée et d'un défenseur de la langue et des écoles séparées.

Le service a été chanté par M. Paillé, curé.

On remarquait parmi les étrangers M. l'abbé J.-L. Bastien, curé de Pinewood; MM. Jean et Etienne Lecuyer, Transcona, et Joseph Lecuyer, Winnipeg, frères du défunt; M. Joseph Bilodeau, beau-père du défunt; M. et Mme Théobald Joyal, et Berthe, leur fille, de Sainte-Agathe: Mlle Lucienne Bourassa, nièce.

Nos offrons nos plus sincères condoléances à toute la famille Lécuyer.—R.I.P.

SAINTE-MARTHE, SASK.

Mariage

Mlle Maria Pelletier, de Montréal, se trouvant ici pour rendre visite à sa soeur, Mme J.-B. Perreault, voici que la Providence lui a fait rencontrer un intérieur confortable avec un excellent époux, M. Arthur Decelles, propriétaire à Sainte-Marthe et à Saint-Lazare.

Donc, le 17 octobre, notre nouveau curé, le Rév. M. Meindre, était heureux de bénir le mariage avec grand'messe et une allocution de circonstance qui a été bien goûtée par les époux et la nombreuse assistance.

La demoiselle et le garçon d'honneur étaient Mlle Marie-Anna Hudon et M. Augustin Decelles.

Mme F. Hudon touchait l'orgue, soutenant ainsi le choeur qui, par ses chants appropriés, rehaussait d'autant la cérémonie religieuse.

SAINTE-ELIZABETH

M. St-Arnaud était en visite chez M. Desaulniers, dimanche dernier.

• • •

M. Edgar Lussier est en train de se construire une très jolie maison à deux étages.

• • •

Nous souhaitons une prompte guérison à Mme Edgar Lussier, qui eut le malheur de se briser un bras il y a trois semaines. Elle est en bonne voie de rétablissement. Courage donc.

Bijou.

LES CANADIENS EN 1720

Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements vont bien à nos Créoles. Tout est ici de belle taille et le plus sain du monde dans les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

R. P. de Charlevoix.

"Journal d'un voyage en Amérique, 1744. Vol. V."

A L'UNION CANADIENNE

Dimanche dernier les membres du conseil d'adimistration de l'Union Canadienne ont élu dignitaires de l'Union les personnes suivantes: MM. le Dr Laurendeau, président; Jacques Mondor, vice-président; Ernest Fontaine, gérant; Gédéon Lemay, trésorier; Avila Ferland, secrétaire.

Il y eut aussi élection de ceux qui ont charge des différents comités. Le résultat fut ainsi: MM. Guillaume Raymond, président du comté des jeux athlétiques; Edmond Beaudry, président du comité de musique, et Alexandre Beaupré, président du comité de littérature.

• • •

M. A.-J. Papineau vient de donner sa démission comme un des administrateurs de l'Union.

M. Papineau est le secrétaire des secrétaires de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba et comme quand il fait quelque chose il tient à le faire bien, deux tâches comme celles-là, dit-il, le surchargeraient et il ne pourrait pas mettre ses principes en pratique.

Le bureau de direction de l'Union a certainement perdu dans la personne de M. Papineau un homme considérable, un homme "magnus corpore et magnus animi", (grand de corps et grand de coeur), un homme qui, à l'Union, a toujours eu pour devise: "Non progredi et regredi".

Il partira bientôt pour un voyage chez ses parents, à Montréal. Nous lui souhaitons un bon voyage et... au revoir.

• • •

M. Alfred Couture causait l'autre jour de l'Union avec un groupe d'amis et manifestait le désir d'en faire partie. Des membres comme celui-là, nous n'en aurons jamais trop. T'en rappelles-tu, Ti-fred, à Woodridge?!

Faust.

PROCHAIN MARIAGE

Mardi prochain, M. Albert Kéroack épousera Mlle Emma Baril.

UNION NATIONALE METISSE

Une assemblée spéciale de l'Union Nationale Métisse du Manitoba avait lieu dimanche après-midi, dans la salle Lavoie, rue Dumoulin, à Saint-Boniface. L'assemblée fut nombreuse: on y remarquait beaucoup d'enthousiasme.

En l'absence de M. Alex. Riel, président, et sur demande de M. J.-M. Poitras, 2me vice-président, M. Roger Goulet occupait le fauteuil. M. Samuel Nault remplissait les fonctions de secrétaire.

Plusieurs résolutions de nature importante furent adoptées après discussion. Des discours pratiques et éloquents furent prononcés par MM. Roger Goulet, J.-P. Dumas, H. Chevrier, André Nault (de Thibaultville), Louis Lépine, Patrice Dumas, Camille Teillet, etc., etc.

Au nombre de ces résolutions, notons les suivantes:

Une résolution déclarant que suivant l'avis de l'Union, les Métis doivent faire tout en leur pouvoir pour s'emparer de leur part du sol en prenant des "homesteads" ou autrement. A cette fin, un comité dit de Colonisation, composé des personnes suivantes, fut formé: J.-P. Dumas, M.P.P., Horace Chevrier, Joseph Hamelin, M.P.P., Louis Lépine, William Lagimodière, Roger Goulet et Samuel Nault; ce comité devant avoir pouvoir de s'adjoindre autant de membres correspondants qu'il le jugera à propos.

Une résolution affirmant le désir de la race de conserver son caractère distinct, et pour atteindre ce but, pourvoyant aux moyens nécessaires pour l'instruction et l'éducation des enfants de la nation.

Une résolution pourvoyant à un Comité de la Presse pour faire connaître au public, en cas de besoin, la position prise par les Métis sur les questions d'ordre ou d'intérêt public.

Une résolution enjoignant au Comité Historique de préparer un congrès des vieillards de la nation en vue de se procurer d'eux certains renseignements jugés nécessaires pour la rédaction et la publication, dans un avenir aussi rapproché que possible, d'une histoire des Métis.

Au nombre des personnes présentes on a remarqué: MM. Roger Goulet, H. Chevrier, A. Guay, J. Riel, A.-H. de Trémaudan, J. Pétrin, C. Teillet, D. Riel, P. Proulx, J.-B. Joyal, Paul Proulx, Onésime Proulx, Elzéar Proulx, F. Frobisher, P. Beauchemin, J.-M. Poitras, N. Saint-Germain, Alexandre Nault, Jos. Larocque, J.-B. Cadotte, J. Lépine, J. Rocheleau, Albert Perreault, Emile Lépine, Wm. Lavallée, Edmond Perreault, Louis Lavallée, fils, Robert Bousquet, Jos. Lavallée, J.-B. Lafournaise, Louis Lépine, X. Leclerc, André Nault, Jos. Normand, A. Vermette, Fred. Lévesque, Jos. Zastre, Alexandre Perreault, G. Carrière, Alexandre Carrière, Patrice Dumas, Alex. Saint-Germain, Wm. Beauchemin, Jules Guay, Samuel Nault, Louis Vermette, Moïse Racette, Delphin Racette, Ernest Saint-Germain, A. Lamirande, Jos. Proulx, M. Brabant, etc., etc.

Une collecte pour le fonds du Comité de Colonisation, produisit la jolie somme de $39.00.

FEUE MADAME GAGNON

Une bonne chrétienne dont la présence au milieu de nous semblait comme un trait d'union entre le présent et le passé, le Manitoba primitif et le Manitoba des détournements d'argent et des commissions royales, vient de nous quitter dans la personne de Mme Gagnon, de Saint-James.

Née le 23 août 1863, elle avait pour père un commerçant aussi fortuné que généreux, M. James McKay, qui devint président du premier Conseil Législatif de la nouvelle province, ainsi que ministre de l'Agriculture dans son premier cabinet. Originairement un protestant, l'hon. J. McKay s'était fait catholique et était devenu l'ami intime de Mgr Taché, dont il aida puissamment les oeuvres de ses deniers, qui n'étaient pas minces. Ce fut au point que le prélat reconnaissant voulut être parrain de sa fille, Jane-Dallas, celle que les nombreux amis de sa famille pleurent aujourd'hui.

Du côté de sa mère, celle-ci se rattachait à l'un des potentats du commerce des fourrures, le facteur-en-chef, plus souvent appelé gouverneur John Rowand, du fort Edmonton, par sa propre fille, Margaret. La défunte était donc la petite fille du célèbre "bourgeois" qui, ainsi que le montre le P. Morice dans son "Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien", fut l'intermédiaire dont la Providence se servit pour introduire le catholicisme dans l'Extrême-Ouest.

Jane n'avait encore que onze ans lorsqu'elle entra à l'Académie Sainte-Marie, dont elle fut la première pensionnaire. Plus tard, son père lui ayant laissé une fortune enviable, sa main ne manqua pas d'aspirants, protestants pour la plupart. Pour l'en débarrasser, Mgr Taché, son parrain aussi bien que son tuteur légal, l'envoya à Saint-Charles en 1880. C'est là que celui que nous sommes fiers de saluer aujourd'hui comme le plus vieux prêtre du monde, le R. P. Dandurand, la maria à M. Louis-G. Gagnon, précédement professeur au collège de Saint-Boniface.

De nombreux enfants vinrent bénir cette union, et neuf, dont un est aujourd'hui à la guerre, lui survivent encore.

Après une longue maladie, dont la nature semblait dérouter la science médicale et des souffrances supportées avec une patience toute chrétienne, Mme Gagnon s'éteignit doucement le 6 octobre dernier. C'était le premier vendredi du mois, jour qu'elle avait toujours désiré pour celui de son entrée dans l'éternité. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éplorée.—R.I.P.

REMERCIEMENTS

M. L.-G. Gagnon et Mlles Gagnon, 119 rue Munroe, St-James, remercient leurs nombreux amis de leurs sympathies et de leurs bouquets spirituels à l'occasion de deuil qui les a frappés.

BIENFAITS DE LA PROHIBITION

Opinion d'experts

Nos espérances ont été plus que réalisées et l'on s'attend à ce que la Virginie occidentale devienne dans l'Union Américaine l'Etat prohibitionniste idéal. Les entreprises commerciales honnêtes n'en ont pas souffert; par contre, des milliers de familles sont devenues plus heureuses, les comptes d'épicerie, les loyers, et les articles nécessaires sont promptement payés par des centaines d'hommes qui précédemment gaspillaient leurs salaires à boire ou à jouer à l'argent pendant que leurs femmes et leurs enfants souffraient de la faim.

H. D. Hatfield, gouverneur de la Virginie Occidentale.

• • •

La prohibition a été un succès dans le Nord Dakota. Elle a fait un bien immense aux jeunes gens de notre Etat, et je suis convaincu, après 25 ans d'essai, qu'ici elle restera toujours en vigueur. La prohibition existe au Nord Dakota depuis le commencement, la loi en a été de mieux en mieux appliquée chaque année, et aujourd'hui elle est bien observée dans tout l'Etat. Elle a produit de si beaux résultats ici, que j'en suis satisfait, et, si aujourd'hui le peuple était appelé à se prononcer, la prohibition recueillerait en sa faveur 75 pour cent des votes.

L. B. Hanna, gouverneur du Nord Dakota.

• • •

Si l'on en juge par ses effets la loi de prohibition — je suis heureux de le dire — est tout aussi bien observée que toute autre loi de nos statuts. Elle a eu pour résultat de diminuer les crimes, et de faire employer l'argent qui autrefois se dépensait pour le whisky, à l'achat des choses nécessaires, voire même parfois superflues. Elle a fait décroître l'habitude de boire et l'ivrognerie d'une façon vraiment remarquable, en même temps qu'elle réduisait considérablement, si elle ne l'a pas fait complètement disparaître, l'usage de **la traite.**

Earl Brewer, gouverneur du Mississipi.

• • •

Il est difficile de résumer en quelques mots les bons résultats de la prohibition dans l'Etat d'Oklahama. Elle a réduit la consommation des liqueurs enivrantes, le nombre des meurtres et autres crimes; elle a apporté le bonheur à nombre de familles; elle a permis à des milliers de femmes et d'enfants de se vêtir et de se nourrir plus convenablement. A tout point de vue, elle paye.

Lee Cruce, gouverneur d'Oklahoma.

• • •

La prohibition a été un immense bienfait pour la Caroline du Nord. Dans nombre de districts où précédemment la licence prévalait, elle a apporté la paix et la prospérité. Les bons effets de cette loi sont évidents chaque fois que les gens s'assemblent pour se divertir ou s'instruire. Elle a fait d'excellents citoyens de ceux-là mêmes, qui, sans elle, en auraient été de mauvais; elle a apporté la paix et le bonheur à plusieurs familles de cet Etat. La Caroline du Nord, dans toute son histoire, n'a jamais connu de période plus prospère que celle qui s'est écoulée depuis l'adoption de la prohibition. Dans les cités et les grandes villes l'immeuble a pris de la valeur, et chaque branche du commerce aa prospéré.

Locke Craig, gouverneur de la Caroline du Nord.

• • •

Bien qu'il ne se soit écoulé que peu de temps depuis que la prohibition est en vigueur par une loi de l'Etat, (1er janvier), tout le monde sent que les bienfaits dont se vantaient certains districts sous un règlement de prohibition locale, sont maintenant plus parfaitement réalisés par l'Etat entier.

Nombre de ceux qui s'opposaient à la prohibition ou restaient sceptiques sont maintenant ses plus ardents défenseurs et l'opinion est plus que jamais en faveur de la prohibition. L'amendement à la constitution qui l'automne prochain sera soumis au peuple pour lui demander la prohibition perpétuelle du commerce des liqueurs sera sans doute voté par une majorité écrasante.

Moses Alexander, gouverneur de l'Idaho.

VIVE L'ALCOOL! ET SON LIBRE COMMERCE.

(La **Tempérance**)

Dans une seule page d'un journal de Montréal, le premier septembre, on pouvait relever trois meurtres commis sous l'influence de l'alcool.

Premièrement:

Enquête sur **le meurtre d'Amore**

Il s'agit du meurtre Guiseppe D'Amore par Gemmore Pazza.

Meurtre commis dans l'hôtel "White Palace" de la rue Saint-Laurent.

Le meurtrier était tellement saoûl qu'il ne se souvient de rien

Deuxièmement:

Affreuse tragédie à Ottawa

Il s'agit du meurtre de James Cowey par un sergent de police nommé Patrick Maloney. Ce dernier était absolument ivre. Le meurtre fut commis devant l'hôtel Park, rue York.

Troisièmement:

Une femme attaquée à coups de poignard par un soldat ivre. Une compagne de là victime frappée à coups de canne.

Courageux citoyen blessé à coups de couteau.

Le forcené tient tête à une centaine de personnes.

• • •

Le même jour:

Dans un autre journal je lisais le titre suivant:

Bienfaits de la prohibition

Il s'agit du Manitoba, où le chef des inspecteurs de licences annonce officiellement qu'avec la prohibition les cas d'ivresse dans les villes ont diminué de 80 pour 100 et dans les campagnes de 90 pour 100. Dans les trois mois avant le règne de la prohibition à Winnipeg le nombre des arrestations fut de 813 contre 161 arrestations dans les premiers trois mois qui suivirent la mise en vigueur de la prohibition. A Brandon, même proportion à peu près: 133 contre 19. A Saint-Boniface, rien que 3 arrestations pour juin, juillet et août.

• • •

Ici les usines de criminels sont en pleine activité, aussi nos prisons font de bonnes affaires.

Les affaires ne vont pas au Manitoba: les prisons se vident.

A Sorel, où la crapule est audacieusement protégée par ceux-là mêmes qui ont mission de protéger le public; à Sorel où le commerce illégitime a une incomparable activité et que les policiers se montrent bien plus sévères que par le passé cependant depuis le mois de mai il y a en moins que les années dernières plus de 60 arrestations (de moins que les années dernière pour le même temps.)

Aux Trois-Rivières presque plus d'arrestations.

A Lévis on n'arrête quasi que des soldats, etc., qui viennent ivres (ou avec des flacons) de Québec.

IL FAUT S'ENTENDRE

Rien de plus nuisible à l'éducation des enfants que l'intérieur d'une famille où le père et la mère ne sont pas d'accord; où la mère flatte le coupable quand le père veut le corriger, où le père excuse l'enfant quand la mère lui fait des reproches. Voilà une allégorie, de source allemande, qui le fera bien comprendre:

Un homme et sa femme avaient résolu de cultiver une planche inoccupée, et le mari, voulant faire une agréable surprise à sa femme, sema secrètement la planche de laitue. Le lendemain, l'épouse alla, avec le même secret, planter des fèves dans le même endroit qu'elle ne croyait pas employé. Plus tard, l'homme et la femme continuèrent à visiter la planche, pour enlever les mauvaises herbes. L'épouse croit que la laitue est une mauvaise herbe et l'arrache, et le mari en fait de même avec les fèves; de la sorte qu'à la fin ils n'eurent ni fèves ni laitue. Et tous deux se trouvèrent désappointés et surpris.

Ainsi en est-il des enfants quand la mère veut ce que défend le père ou que le père, en parole, ou par son exemple, détruit ce qu'enseigne la mère.

L'ESPRIT DES TRANCHEES ON DIT...

De la **Saucisse:**

Que l'on connaît à présent la cause du renchérissement du papier. C'est l'échange de notes entre l'Allemagne et l'Amérique.

ON DEMANDE

Une sténographe sachant les deux langues parfaitement.

Winnipeg Church Goods Co., Ltd., 226 rue Hargrave, Winnipeg, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout indivdu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix. $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Elle se conquiert de nouveaux amis chaque jour. — Il ne se passe pas une journée sans que l'Huile Electrique du docteur Thomas élargisse le cercle de ses amis. Des commandes sont reçues des régions les moins connues de l'est et de l'ouest, tant sa renommée s'est au loin répandue. Elle mérite ce succès, car aucune autre huile n'a fait autant de bien à l'humanité. Son coût peu dispendieux fait qu'il est facile de se la procurer.

SOCIETE HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

Nouveaux officiers

A une réunion tenue à l'archevêché le 10 octobre, la "Société Historique de Saint-Boniface" a élu les officiers suivants: Président d'honneur: S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Vice-président d'honneur: Mgr A.-A. Cherrier, P.A., curé de l'Immaculée-Conception, de Winnipeg.

Président: l'honorable Juge L.-A. Prud'homme.

Vice-président: M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles.

Trésorier: M. l'abbé Théophile Paré.

Secrétaire: M. l'abbé J.-H. Prud'homme.

Le trésorier et le secrétaire ont été réélus, mais l'honorable Juge Prud'homme et M. Roger Goulet succèdent le premier à S. G. Mgr Langevin, de regrettée mémoire, et le second à M. Joseph Lecomte. M. Goulet représente à ce poste élevé, dont il est digne à tous les points de vue, le noble et vaillant peuple métis, qui a pris une si large part aux faits et gestes, dont la Société a à coeur de conserver le souvenir et de le transmettre, dans toute la lumière possible, aux générations futures. Pas n'est besoin de faire l'éloge du nouveau président, membre de la "Société Royale du Canada" depuis 1903 et historiographe aussi dévoué que bien informé.

Le nouveau président vient de publier, sous les auspices de la Société, une remarquable biographie de La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest. On sait qu'un Comité travaille actuellement à prélever les fonds nécessaires pour ériger à Saint-Boniface un monument digne de cet intrépide découvreur, né aux Trois-Rivières en 1685 et décédé à Montréal en 1749.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé H. Hogue, curé d'Elie.

M. l'abbé E. Halde, curé de La Salle.

M. l'abbé E. Barton, curé de Laurier.

M. l'abbé A. Moreau, curé de Starbuck.

AUX FETES DE QUEBEC

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Dugas, P.A., V. G., sont partis jeudi, le 12 octobre, pour aller assister aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Ces fêtes ont été célébrées avec grand éclat à Québec les 16 et 17 du courant. Un monument commémoratif a été érigé sur la Place d'Armes.

CHEZ LES SOEURS DES SS. NN. DE MARIE ET DE JESUS

Le 2 octobre a eu lieu à Hochelaga l'élection d'une nouvelle supérieure générale. La Rde Mère Marie-Laurent, supérieure de l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, a été élue première assistante générale. Elle est remplacée à l'Académie Saint-Joseph par la Rde Soeur Marie-Godfroy, ancienne supérieure de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre (1895-1905).

La Rde Mère Martin de l'Ascension, qui a demeuré longtemps à Winnipeg et qui était supérieure générale depuis six ans, est devenue provinciale à Longueil, où fut fondée la communauté le 28 octobre 1843.

La Rde Mère Marie-Léonie, provinciale du Manitoba, est devenue supérieure du couvent de l'Epiphanie. Elle est remplacée par la Rde Mère Marie-Médard.

AU CARMEL

Le 11 octobre, S. G. Mgr Béliveau a présidé une cérémonie de vêture au Carmel de Saint-Boniface. Mlle Elise Bélanger, fille de M. Edouard Bélanger, 299 rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, a revêtu le saint habit. Monseigneur a donné le sermon de circonstance.

Samedi dernier, l'honorable Thomas Chapais, de Québec, a amené une de ses nièces, Mlle Barnard, au Carmel de Saint-Boniface.

A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE

Le 13 octobre a eu lieu à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg la collation des degrés aux finissantes de l'an dernier. Elles étaient onze, dont six Canadiennes-françaises. Voici les noms de ces dernières: Mlle Florentine Parent, de Letellier, fille de M. Jacques Parent, député de Morris; Mlle Rita Chevrier, fille de M. Horace Chevrier, et Mlle Bibiane Richard, de Winnipeg; Mlle Antoinette Prince, de Saint-Boniface, et Mlles Eva et Minnie Landry, de Mariapolis. Mlle Rita Dixon, l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points de tous les élèves de la province aux examens de juin dernier, était aussi de cette classe.

La séance fut présidée par Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception. Il fit un discours de circonstance dans les deux langues. Mlle Parent rendit avec beaucoup d'âme le touchant poème de M. l'abbé J.-M. Jolys: "La dernière absolution".

AU SACRE-COEUR

La partie de carte donnée sous les auspices des Enfants de Marie hier, soir, a été un succès au-delà de toute prévision.

Les prix on été gagnés comme suit:

Prix des hommes: $5 en or, offert par M. L.-H. Deschênes, gagné par M. J. Bessette.

Prix des dames: Plateau en verre coupé, offert par Mlle Y. Surprenant, gagné par Mlle Godard. $2.50 en or, don de Mlle M.-L. Gingras, gagné par Mlle Alice Prendergast.

Prix de consolation: Mlle Richard et M. André Rousseau.

La prochaine partie de whist, mardi le 24, sera sous les auspices de la Commission Scolaire. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie feront les frais du goûter.

HOMMAGE AU MERITE

Mme Horace Chevrier, à la suite de la distribution des médailles à l'Académie Sainte-Marie, vendredi dernier au soir, conviait quelques amies intimes à une réception en l'honneur de sa fille Mlle Rita Chevrier. L'heureuse couronnée reçut des félicitations bien méritées pour trois médailles d'or, dont une pour l'instruction religieuse, offerte par Sa Grandeur Mgr Béliveau, une autre pour la littérature française, donnée par M. J.-A. Senécal, et la troisième la médaille des graduées.

Une provision élégante et choisie de fleurs fut présentée à Mlle Chevrier, qui sort de son Alma Mater chargée et d'honneurs et de fleurs.

Mater.

Saint-Boniface, 16 octobre 1916.

SAINT-BONIFACE

Le 8 octobre. — Walter-Jacques, fils de Pierre Poitras et de M.-Catherien Walsh.

Le 8 octobre. — Raymond-Pierre, fils de Joseph Misseghers et de Marie Seghers.

Le 8 octobre. — Marie-Louise-Henriette-Jeanne d'Arc, fille d'Arthur Primeau et de Rose Tétreault.

Le 8 octobre. — Marie-Yvette-Paule-Joseline, fille de Joseph Delisle et de A. Lafrance.

Le 9 octobre. — Joseph-Raymond-Paul-Emile-Robert, fils de Pierre-Hector Buote et de Maria Roy.

Le 13 octobre. — Marie-Laura-Doris, fille de Origène Bourbonnière et de Angélina Gobeil.

• • •

Mariages

Le 9 octobre. — Laurence Fitzgerald Horan et Louise-Anna Pion.

Le 10 octobre. — Arthur Lemay et Blanche Provencher.

Le 10 octobre. — André Brodeur et Lucie Brûlé.

Le 10 octobre. — Joseph Poulain et aMrie-Elia Davignon.

Le 10 octobre. — Maxime Riel et Adèle Bruce.

Sépultures

Henri Corbeil, époux de N. Bourgaud, décédé subitement, le 6 octobre au soir, à l'âge de 66 ans, et inhumé le 9 du courant.

• • •

ALLIANCE FRANCAISE

"Les oraisons funèbres de Bossuet"

Un bel auditoire répondait jeudi dernier à l'appel de l'Alliance Française et venait entendre M. le professeur Osborne parler des "Oraisons funèbres de Bossuet". M. le professeur Osborne aurait difficilement pu faire choix d'un sujet plus empoignant et, dans les circonstances, plus original. "Anglais d'extraction, de langue et de mentalité; **protestant de toutes pièces**", selon sa propre expression, il allait tresser une guirlande au prince de l'éloquence religieuse française et rendre ses hommages au grand écrivain qui fut aussi l'un des plus redoutables adversaires du protestantisme. Nous avons le plaisir et le bonheur de dire à M. le professeur Osborne qu'il a admirablement accompli sa tâche. En un excellent français, rendu encore plus savoureux par le très léger accent étranger de la diction, avec la forte éloquence qui fait de lui l'un des conférenciers les plus prisés de l'Alliance Française, M. le professeur Osborne passa en revue les Oraisons Funèbres, les analysant rapidement, citant copieusement le grand orateur, afin de mieux faire sentir à son auditoire toute la valeur de ce style unique.

M. le capitaine Gauthier présidait la séance et présenta à l'auditoire le conférencier. M. Jules Collon remercia et félicita le conférencier.

Si la rumeur se vérifie, nous entendrons la prochaine fois un soldat français retour du front.

INSTITUTRICE

On demande une institutrice immédiatement à l'école Campeau. Salaire: $550 par an.

S'adresser à

L.-E.-J. Gagnon,

Sec.-Tréorier,

Mariapolis, Man.